

LA DÉNOMINATION DES OBJETS DE PIERRE TAILLÉE

SUPPLÉMENTS

A « GALLIA »

- IX. Abbé MOUTON et R. JOFFROY, *Le Gisement aurignacien des Rois à Mouthiers (Charente)*. Un volume, 141 pages, 45 illustrations, 1958.

A « GALLIA PRÉHISTOIRE »

- I. G. CORDIER, *Inventaire des Mégalithes de la France*, 1. *Indre-et-Loire*. Un volume, 132 pages, 40 figures, 33 planches, 1963.
M. GRUET, *Inventaire des Mégalithes de la France*, 2. *Maine-et-Loire*. Un volume, 348 pages, 97 figures, 8 planches, 1967.
- II. G. BAILLOUD, *Le Néolithique dans le bassin parisien*. Un volume, 394 pages, 52 figures, 7 planches, 1964.
- III. A. NIEDERLENDER, R. LACAM et J. ARNAL, *Le Gisement néolithique de Roucadour (Théméines - Lot)*. Un volume, 226 pages, 16 planches, 1966.

MICHEL N. BRÉZILLON

LA DÉNOMINATION
DES OBJETS
DE PIERRE TAILLÉE

*Matériaux pour un vocabulaire des préhistoriens
de langue française*

IV^e supplément à « GALLIA PRÉHISTOIRE »

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole-France — PARIS VII^e
1968

INTRODUCTION

Les efforts individuels des préhistoriens pour définir avec précision les termes techniques qu'ils utilisent se sont multipliés ces dernières années. Ces initiatives dispersées, mais surgissant presque simultanément, semblent correspondre à une nouvelle orientation des recherches et tout particulièrement au développement de la méthode dite « statistique ». Cette méthode, née du désir de comparer, qualitativement et quantitativement, l'équipement technique de chaque horizon étudié avec ceux, contemporains ou non, des autres sites connus, suppose un traitement typologique identique pour tous les ensembles industriels. Elle exige l'adoption d'un cadre systématique rigoureux permettant d'admettre chaque objet dans une catégorie clairement définie. Ainsi sont apparus les « listes types » puis les catalogues typologiques qui en constituent le commentaire.

Si l'introduction de la « méthode statistique » a déjà en partie répondu à l'urgente nécessité d'une codification du vocabulaire typologique, elle ne représente toutefois que le début de la réalisation par ses promoteurs de velléités maintes fois exprimées auparavant. Depuis des années les préhistoriens s'inquiétaient de la prolifération anarchique du vocabulaire spécialisé et demandaient régulièrement qu'on y mette bon ordre.

G. Chauvet, en 1896, écrivait déjà : « *encore faut-il s'entendre sur le sens des mots et je ne suis pas sûr que tous les*

archéologues mettent la même forme sous le mot grattoir » (1896, 206, p. 323). Soixante-cinq ans plus tard, F. Bordes, s'exprimant presque dans les mêmes termes, dressait un bilan de la situation du vocabulaire : « ... *le tout est de s'entendre sur la définition du mot utilisé. Malheureusement, un coup d'œil sur la littérature préhistorique montre vite que cette entente est souvent une fausse entente, fondée sur la confusion. Les mêmes mots sont employés dans des sens différents selon les auteurs... Une mauvaise connaissance de la typologie, résultat de l'examen de séries trop pauvres, le plus souvent, a introduit dans la préhistoire quantité de pseudo-types mal fondés ou sans portée générale...* » (1961, 87, p. 1). Si l'on s'en tient aux plus récentes années, quelques exemples peuvent illustrer la persistance du désir de voir s'instaurer une nomenclature stable.

Lors du Congrès de Liège en 1921, l'Institut international d'Anthropologie se fixa pour programme d'étudier la terminologie préhistorique : « *une commission spéciale sera chargée de ce travail qui pourra ainsi être discuté en séances générales de l'Institut* » (*Revue Anthropologique*, 1921, p. 377). Huit ans plus tôt, le IV^e Congrès préhistorique de France avait émis le vœu « *que le X^e Congrès, et s'il y a lieu, les congrès postérieurs, arrêtent la terminologie préhistorique et que désormais les termes adoptés soient seuls utilisés dans les publications scientifiques françaises* ».

La Société préhistorique française, depuis plus de vingt ans, se propose de « créer un vocabulaire de la préhistoire dont les articles seraient annoncés à une séance et discutés à la séance suivante : notre science emploie des termes spéciaux, tout le monde n'est pas d'accord sur leur signification, sur les limites de leur emploi. Pourquoi ne prendrions-nous pas la peine de les définir contradictoirement pour en établir un répertoire utile et précis » (G. Gaudron, 1944, *B.S.P.F.*, t. 41, p. 120). Les modalités de cette louable entreprise furent fixées : « parmi les diverses tâches qui s'offrent au préhistorien, il en est une qui n'a pas encore été entreprise et qui nous a semblé particulièrement urgente : la création d'un dictionnaire typologique. Les renseignements seront envoyés au secrétariat qui en fera une synthèse; celle-ci sera lue et discutée à une prochaine séance » (J.A. Mauduit, 1944, *B.S.P.F.*, t. 41, p. 134). En 1950, le projet était toujours en sommeil, mais celui d'une commission internationale de terminologie préhistorique se trouvait repris et M. Antoine s'interrogeait sur la mission qui incomberait à cet organisme : « devons-nous exiger qu'elle nous établisse une sorte de répertoire où tous les outils seront catalogués et nommés ? Je pense que ce serait lui demander beaucoup et qu'il y a en réalité mieux à faire, à savoir : établir une méthode et formuler quelques règles simples et facilement applicables » (1950, 14, p. 321).

Le projet d'un dictionnaire typologique établi en commun se trouvait régulièrement évoqué, soit pour en constater la faillite, soit pour renouveler les résolutions de parvenir à sa réalisation : « depuis les débuts de la science préhistorique, on a émis à maintes reprises le vœu d'établir un vocabulaire préhistorique. Hélas, après quelques velléités isolées, ces belles résolutions ont généralement

fondu comme neige au soleil » (M. Duteurtre, 1951, *B.S.P.F.*, t. 48, p. 10). « Il est temps de fixer une nomenclature de l'outillage afin que tous les préhistoriens parlent le même langage » (M. Duteurtre, 1951, *B.S.P.F.*, t. 48, p. 10).

L'abbé Breuil, considérant pour sa part avec un certain optimisme l'état de la nomenclature des objets préhistoriques, s'adressait en ces termes, en 1954, à la Société préhistorique française :

« il a bien fallu, par comparaison avec nos propres outils et armes leur donner des noms; comme nous les hommes préhistoriques ont eu besoin de frapper, tailler, couper, percer, piquer, gratter, scier, user, écraser, pour ne parler que de quelques actions mécaniques fondamentales. Dans les vestiges qu'ils nous ont laissés, nous appellerons ceux qui, à tort ou à raison, nous apparaissent avoir pu être ainsi employés, des noms de percuteur, hachereau, hache, pic, ciseau, couteau, perçoir, pointe, grattoir, burin, etc., que nous utilisons quand ils sont admis et passés dans l'usage. L'ethnographie comparée peut en quelque chose confirmer nos inférences. Quelle que soit la part de convention de telles appellations, une certaine entente règne sur leur signification, que complètent des expressions morphologiques : piriforme, ovoïde, triangulaire, cordiforme, caréné, museau, etc... qui ont l'avantage de ne pas supposer un usage déterminé » (1954, 150, p. 8).

Malgré les paroles rassurantes d'une autorité comme l'abbé Breuil, la Société préhistorique française ne renonçait pas à son désir d'établir un lexique typologique et se préoccupait de la forme qu'il faudrait donner à cette œuvre collective : « il semble que pour chacun de ces types il faudrait dire où il a été trouvé pour la première fois (et dans quelles conditions stratigraphiques); (bibliographie); qui l'a

baptisé; le décrire; le figurer; indiquer les variantes; citer les principaux gisements qui le possèdent (et dans quel horizon) (G. Gaudron, 1955, *B.S.P.F.*, t. 52, p. 671). Sans doute une telle entreprise ne correspondait pas à la vocation d'une société savante, puisque depuis lors le lexique tant attendu n'a pas connu un début d'élaboration.

L'*Union internationale des sciences pré- et protohistoriques* a entrepris la publication d'un corpus des ensembles archéologiques paraissant sous le titre d' « *Inventaria archeologica* ». Consacrée aux assemblages industriels et non à la définition individuelle des types, cette œuvre de grande envergure s'est orientée jusqu'à présent vers la publication de matériaux essentiellement « protohistoriques ». L'effort collectif le plus directement engagé vers l'unification de la nomenclature typologique semble celui du Congrès panafricain qui, lors de sa V^e session (1963), a constitué une nouvelle « *Commission de nomenclature* ». Cette dernière s'est fixé pour but « *d'unifier les termes employés par les préhistoriens et protohistoriens de l'Afrique pour désigner les techniques, les formes et les civilisations* ». Tandis qu'une série de publications consacrée « *aux associations de techniques et de formes qui caractérisent les industries préhistoriques et protohistoriques* » (*Inventaria archeologica africana*) est préparée, une série de fiches typologiques « *se rapportant aux techniques et aux formes* », publiée sous la direction de L. Balout, est en cours de parution sous le titre de « *Fiches typologiques africaines* ». (1^{er} cahier : *Epipaléolithique du Maghreb*, par J. Tixier. Paris, 1966, Museum national d'Histoire naturelle).

Si les tentatives d'établissement en commun d'un dictionnaire de grande envergure paraissent atteindre à l'aube de leur réalisation, les initiatives indivi-

duelles prises par plusieurs préhistoriens pour les besoins de leur recherche ont doté les publications récentes d'un vocabulaire mieux défini et assez rapidement adopté par un bon nombre de chercheurs. C'est ainsi, par exemple que L. Balout écrit : « *nous avons utilisé... la liste typologique établie par Mme Bordes, qui a, quelles que soient les réserves que l'on puisse présenter ça et là, le grand mérite d'exister. Susceptible de perfectionnement comme toute œuvre humaine, elle est une étape valable vers l'unité tant souhaitée de la nomenclature, indispensable à l'unité de la science* » (1958, 27, p. 611).

Tous ces récents essais, dus plus particulièrement à F. Bordes, D. de Sonneville-Bordes, M. Escalon de Fonton, G. Laplace, J. de Heinzelin de Braucourt, J. Tixier, etc..., ont, avant tout, cherché à fournir aux typologistes un instrument répondant aux besoins des recherches et des échanges immédiats. Le recours indispensable à la littérature des anciens préhistoriens exigera, à mesure qu'une nouvelle nomenclature se développera, la possession d'un guide pour saisir les acceptations des termes typologiques qu'on y rencontre. Le réajustement du vocabulaire, déjà entrepris, réclamera un inventaire des dénominations employées et des formes reconnues jusqu'alors.

C'est dans cette perspective que le présent travail a été conduit. Il ne constitue qu'une ébauche de ce que pourrait être un lexique historique et ne se propose pas une révision des données typologiques mais seulement une première étude de l'évolution sémantique du langage spécialisé.

Les sources utilisées sont constituées, essentiellement, par des documents écrits ou figurés sans qu'intervienne la connaissance des objets eux-mêmes. Le but de ce travail étant linguistique il se devait

d'accorder priorité au « *mot* » sur la « chose ». La justification de l'emploi du mot, par la nature même de l'enquête, s'est donc trouvée empruntée soit à une définition, soit à une description, soit enfin à la légende d'une figure. Ne prétendant à rien d'autre qu'offrir un recueil de matériaux, nous avons laissé la plus large part aux citations des auteurs et limité notre intervention à leur organisation en une sorte de débat intemporel. Les aspects généraux du problème taxonomique sont sommairement examinés dans la première partie, la seconde étant entièrement consacrée aux dénominations attribuées aux divers « *types* » qui ont été isolés.

Il nous reste l'agréable devoir de re-

mercier ceux qui ont permis ce travail : tout d'abord M. A. Leroi-Gourhan qui, depuis près de dix ans, nous a donné de découvrir à ses côtés les multiples aspects d'une « préhistoire militante » ; MM. L. Balout et F. Bordes dont les avis et les conseils nous ont conduit à apporter d'appréciables corrections ; tous ceux enfin, qui, au travers de leurs publications, nous ont permis de glaner, au long de plus d'un siècle de littérature préhistorique, les matériaux regroupés ici et nous ont offert en même temps l'occasion de mesurer combien d'efforts et de passion se sont dépensés autour de ces modestes cailloux taillés. L'illustration, réalisée par R. Humbert, supplée, pour une grande part, aux insuffisances du texte.

SYSTÉMATIQUE ET NOMENCLATURE

Les préhistoriens, en l'absence de documents écrits, trouvent dans la seule interprétation des vestiges matériels les sources d'une histoire non événementielle. Les objets de pierre taillée, souvent seuls témoignages conservés du lointain passé de l'activité humaine, sont les matériaux de base de l'étude des cultures préhistoriques.

Boucher de Perthes soutint, dès l'origine des recherches, que, s'il était possible de retracer l'évolution de l'outillage, « *l'histoire des ustensiles de travail et des résultats de ce travail deviendrait celle d'un peuple* » (1865, 100, p. 11). Comme pour justifier l'emploi de ces documents historiques inattendus, il écrivait : « *c'est au perfectionnement de ses outils ou de ses moyens d'œuvres utiles et nourricières qu'on peut reconnaître la croissance véritable d'un peuple, car, ne vous y trompez pas, ce n'est pas à ses poèmes que l'on peut apprécier la valeur intellectuelle d'une nation* » (1865, 100, p. 10).

Un siècle de recherches préhistoriques confirme les vues de ce précurseur : « *malgré le caractère inhabituel de son système de référence, la Préhistoire est avant tout une histoire des techniques* » (A. Leroi-Gourhan, 1962, 525, p. 3). Dans une telle orientation, les objets sont considérés comme les « *témoins accessoires des faits* », ils offrent un reflet d'une histoire qui, sans eux, demeurerait inaccessible, « *leur exploitation peut être ordonnée lorsqu'on parvient à leur attribuer leur dénomination et leurs qualités exactes. Ce travail de dénomination relève*

tout entier des tendances de la logique puisque toute science est fondée sur ce seul instrument dont dispose notre esprit pour découper l'univers » (A. Leroi-Gourhan, 1943, 522, p. 38).

Il apparaît ainsi que la première démarche pour parvenir à une connaissance et à une interprétation des documents dont dispose le préhistorien est d'en effectuer le classement rationnel. En corollaire leur dénomination revêt une importance capitale et les problèmes de la nomenclature se trouvent dès lors posés. On ne saurait mieux faire, pour exprimer les difficultés et les embûches que réserve l'élaboration d'un vocabulaire spécialisé, que de céder la parole à Clémence Royer : « *classer, c'est-à-dire nommer les choses, est donc la première condition de toute science collective et communicable, de toute science pouvant progresser par le travail des générations successives. C'est une condition, une nécessité d'ordre pour l'esprit, mais c'est aussi une occasion d'erreurs, une cause fréquente et inévitable d'illusions à laquelle aucun esprit n'échappe complètement. Il n'est pas un de nos savants qui ne soit plus ou moins la dupe de ces créations verbales; pas une des branches du savoir, aujourd'hui si multipliées et tant subdivisées, qui n'ait, à diverses reprises, été entravée dans son développement par cette condition logique du savoir humain et pour laquelle cette nécessité d'ordre ne soit devenue une cause de désordre et d'arrêt momentané. Car ces noms imposés aux choses sont sujets à changements à mesure que la connais-*

sance des faits qu'ils désignent se modifie et se complète. Ces classes que les noms représentent ont des limites toujours flottantes et doivent, à chaque instant, être remaniées, en dépit des résistances qu'opposent à ces remaniements les habitudes acquises par l'esprit. De sorte que, souvent, un progrès scientifique est retardé par la seule difficulté qu'on éprouve à substituer un mot à un autre et à briser l'ordonnance des catégories établies.

C'est que, par une fatalité toute lexique, le mot n'a jamais l'élasticité du fait général dont il a pour but de susciter dans la pensée l'idée avec toute sa généralité. Le mot éveille toujours une image concrète, une idée type, individuelle, moyenne entre les types individuels, toujours divers en quelque chose, qu'il désigne dans leur ensemble. Entre une classe et une autre classe nominale enfin, le nom trace une limite précise, tranchée, absolue, qui n'existe jamais dans la nature » (1876, 758, p. 2).

Le langage typologique en préhistoire se heurte, au cours de son élaboration, à toutes les difficultés qu'évoque C. Royer. Si l'on considère les grands courants qui semblent animer l'évolution du vocabulaire spécialisé, il faut reconnaître que les solutions recherchées par les préhistoriens diffèrent peu, historiquement, de celles qui s'imposèrent dans les autres sciences descriptives.

Problèmes généraux de nomenclature et de systématique dans les sciences d'observation

Jusqu'à la fin du xvi^e siècle, animaux, végétaux ou minéraux ne se trouvaient organisés qu'en fonction d'une observation sommaire et dans un ordre exprimant le plus souvent les rapports inté-

ressés que l'homme entretient avec eux. L'accroissement des connaissances multipliant le nombre des variétés reconnues, il fallut bien, pour ne pas s'égarer au milieu de cette prolifération, recourir à des classifications systématiques.

L'essor fut pris par les botanistes. L'italien A. Césalpin (1519-1603) proposa une classification des plantes (*De Plantis*, Florence, 1583) fondée sur la durée vitale, le nombre des graines et la forme des racines de celles-ci. Le xvii^e siècle voit se former la notion de « genre » sous l'impulsion du naturaliste anglais J. Ray (1628-1705) (*Methodus plantarum nova*, Londres, 1682; et *Synopsis methodica animalium quadrupedum et serpentini generis*, Londres, 1693) et du français J. Pitton de Tournefort (1656-1708) qui distingue les caractères propres à isoler les genres de ceux qui n'ont valeur qu'au niveau de l'espèce. Avec Charles Linné (1707-1778) apparaît la « nomenclature binaire », encore en usage dans les sciences naturelles, en même temps qu'un système simple de détermination des plantes partant de l'observation des pièces florales (*Species plantarum*, Stockholm, 1753).

Si les conséquences des travaux botaniques de Linné sont moins considérables que celles de son système des trois règnes (*Systema naturae*, Leyde, 1735) qui implique tout le développement des sciences naturelles depuis lors, le système « binomial » apporte, sur le plan de la nomenclature, un perfectionnement décisif.

Jusque là, et ce depuis les premiers essais de classification, chaque type faisait l'objet d'une brève description en latin, variant avec les auteurs, et lui tenant lieu de nom. L'usage du binôme latin, associant au nom du genre l'épithète spécifique, bien vite adopté internationalement, devait conduire à la multiplication des échanges entre chercheurs. A

cette même époque, Bernard de Jussieu (1699-1777), suivant une voie toute différente de celle de Linné, élaborait une nouvelle classification que son neveu, Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836) allait mener à son terme. C'est la « *Classification naturelle* », tenant compte du plus grand nombre possible de caractères et de ce que la signification des caractères secondaires est subordonnée à celle de caractères de rang élevé. Ce qui revient à dire qu'un petit caractère peut permettre des séparations à l'intérieur d'un groupe et perdre toute valeur dans un autre où il varie de manière désordonnée.

J.-B. Lamark (1744-1829), élève de Bernard de Jussieu, entreprit de combiner la « *Classification naturelle* » et le système de détermination du nom des plantes imaginé par Linné. Il dut y renoncer et s'orienter vers l'association d'une présentation des végétaux suivant l'« ordre naturel » à des tables permettant la recherche simple et rapide des noms de chaque plante. Il inventa alors les « *clés dichotomiques* » qui, par une série de doubles questions, orientent progressivement le lecteur et le renvoient finalement à l'espèce décrite dans la série naturelle (*Flore française*, Paris, 1778).

Lamarck a posé le principe d'une différence entre les deux aspects que revêtait la systématique : la « *classification* », créant des coupures artificielles pour

« fournir, à l'aide de lignes de séparation tracées de distance en distance dans la série générale de ces êtres, des points de repos à notre imagination » ; la « *distribution* », organisant la liste des êtres dans un ordre « *représentant le plus possible celui même de la nature* » (*Philosophie zoologique*, Paris, 1809). G. Cuvier (1769-1832) appliqua au règne animal la classification distribuée suivant la série naturelle (*Le règne animal distribué d'après son organisation*, Paris, 1816). Parallèlement aux travaux des savants brossant les vastes fresques des systématiques, les indispensables règles de la nomenclature furent progressivement codifiées. C'est A.-P. de Candolle (1778-1841) qui en jeta les premières bases. Leur élaboration se poursuit depuis, de congrès en congrès. Ainsi sont nés le « *Code international de la nomenclature botanique* » et les « *Règles internationales de la nomenclature zoologique* ».

Les êtres vivants sont classés en entités abstraites qualifiées aujourd'hui de « *taxa* » (pluriel de « *taxon* »). Ces derniers sont organisés hiérarchiquement, de part et d'autre du « *taxon* » fondamental : l'espèce, suivant qu'ils se situent à un degré plus ou moins élevé de généralisation ou de particularisation. Le schéma s'est progressivement compliqué et est encore sujet à de nombreuses révisions :

Taxon supra-générique

Embranch.	
(ou Division)	Classe
	Ordre
	Famille
	Genre
sous-classe	Espèce
	Variété

Taxon infraspécifique

sous-espèce	forme
-------------	-------

A l'intérieur de ce dispositif horizontal, les *taxa* sont distribués verticalement, suivant un ordre fondé sur la « subordination des caractères », dans le but de rendre apparente la filiation probable des êtres au cours de l'évolution. Les règles de la nomenclature sont établies en fonction de ce cadre. Chaque *taxon* est défini par un type. Au niveau de l'espèce ou du *taxon* infraspécifique, le type est, en principe, un échantillon ou du moins sa description détaillée. Au niveau du genre ou du *taxon* supragénérique, le type est le *taxon* du rang inférieur qui a servi à sa première description. Le nom du *taxon* est unique, son choix obéit à l'application de la « règle de priorité ». Il existe toutefois dans la littérature de nombreux homonymes dont les codes de nomenclature prévoient la résolution ; l'adjonction au nom spécifique du patronyme de l'auteur qui a isolé l'espèce apporte fréquemment une précision supplémentaire. Au début, les noms de genres et d'espèces furent empruntés au langage courant, mais le stock modeste des noms déjà en usage se trouva vite épuisé. De nouveaux termes furent forgés de toutes pièces en puisant dans les vocabulaires de la mythologie, de l'histoire, voire des sciences naturelles. Les désinences n'ont été fixées qu'au niveau de la tribu (Zoologie : ...inés, Botanique : ...ées) et de la famille (Zoologie : ...idés, Botanique : ...acées).

Les problèmes de classification auxquels les préhistoriens ont à faire face sont évidemment d'un tout autre ordre que ceux qu'ont eu à résoudre botanistes ou zoologues. Il convient de noter cependant, combien souvent des rapprochements avec les sciences naturelles, conscients ou non, apparaissent dans les essais taxonomiques des préhistoriens. Si les différences existant entre ces disciplines justifient un traitement approprié

aux matériaux différents qu'elles considèrent, il n'en reste pas moins que les archéologues doivent parvenir à établir des conventions typologiques aussi claires que celles acceptées par les naturalistes. « *Une des explications habituelles que donnent les archéologues, lorsqu'ils en donnent une, est que les instruments, maisons, tombes, aménagements et œuvres d'art de l'homme sont plus complexes, plus nuancés et plus difficiles à analyser que les produits de la nature; que les espèces sont soumises aux lois de la génétique, sont plus strictement pré-déterminées que les produits de l'activité humaine et sont de ce fait plus facilement isolées. Cette attitude, non seulement reflète l'ignorance de l'incroyable complexité à laquelle les biologistes ont eu affaire dans la recherche d'une taxonomie convenable, mais encore ne justifie en aucune façon le fait que les archéologues, actuellement encore (en 1956), n'ont pas de technique qui leur soit propre pour créer leur typologie et ne soient même d'accord sur la signification du mot « type »... » (A. Krieger, 1956, 473, p. 141).*

Systématique, nomenclature et typologie préhistorique

A. Leroi-Gourhan écrivait récemment : « *la préhistoire pourrait passer pour une science naturelle réclamant une systématique des objets comme il existe une systématique des roches ou des êtres vivants pour régir l'interprétation synchronique et diachronique des témoins. Si les besoins sont identiques les matériaux sont différents et bien différente aussi a été l'évolution des méthodes d'analyse. La préhistoire s'est édifié une systématique empirique. Cet empirisme tient au fait*

que « hache de silex » n'est pas assimilable à un ordre et une famille zoologique, pas plus que « grattoir caréné » n'est identifiable à un genre et une espèce. Un certain parallélisme est seulement possible » (1964, 527, p. 4). Ce parallélisme est sensible dans les divers essais de taxonomie des vestiges lithiques.

Au plan le plus général, il semble possible d'établir entre le monde vivant et l'outil, qui en représente, au sommet de l'édifice, l'émanation la plus directe, un lien de continuité.

Nous emprunterons à A. Leroi-Gourhan, qui s'est attaché à montrer cet enchaînement du « zoologique » et du « technique », les arguments situant sur une même trajectoire un monde vivant « caractérisé par l'exploitation physico-chimique de la matière » et engagé pour une grande part « dans la voie de la recherche du contact conscient » (1964, 528, p. 86) et l'outil, instrument d'exploitation et moyen de contact avec la matière. « L'action voulue par l'ouvrier est d'abord conçue comme un contact. Pour obtenir dans le bois une fente dont l'étroitesse et la profondeur provoquent la formation d'un éclat ou d'un copeau, l'attention se porte d'abord sur un instrument de contact qui possède les qualités positives dont la fente sera le négatif, c'est-à-dire un tranchant... la première question que s'est toujours posée l'ouvrier devant la matière est : « comment prendre contact ? »... » (1945, 523, p. 409).

Formes vivantes et formes techniques, portées par une même tendance, présentent des formules d'équilibre répondant aux exigences des contraintes mécaniques. Dans une perspective évolutionne, les unes et les autres semblent, au travers de libérations successives, s'orienter et se spécialiser pour un contact toujours plus efficace avec le monde extérieur. Cette orthogénèse pouvait conduire les biolo-

gistes à fonder une systématique sur des ressemblances morphologiques que les mêmes tendances évolutives ont réalisées dans des groupes différents. Un tel système de classification axé sur le « parallélisme des formes », fut conduit jusqu'à l'absurde par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (*Histoire générale des anomalies*, Paris, 1832). Limité au phénomène d'adaptation fonctionnelle, il était concevable : « qualifié de convergence, ce phénomène, s'il était pris pour base d'une typologie systématique, donnerait lieu à la construction d'un dispositif très différent du buisson phylétique, mais qui en recouperait un grand nombre de rameaux » (A. Leroi-Gourhan, 1964, 528, p. 48). Les naturalistes, soucieux d'aboutir à une classification « naturelle », face à la complexité des organismes vivants, ont établi que les caractères de forme, c'est-à-dire d'adaptation fonctionnelle, ne pouvaient intervenir qu'à partir d'un certain degré de particularisation. « Les diverses catégories systématiques se partagent en deux groupes fondés sur des critériums essentiellement différents : l'organisation d'une part, la forme d'autre part. Les grandes subdivisions, de l'embranchement à l'ordre compris, et leurs dédoublements éventuels, sont basés exclusivement sur l'organisation et les types qui leur correspondent sont des « types d'organisation ». En dessous de l'ordre le critérium n'est plus le même, le signe de la série change pour ainsi dire. L'organisation n'est plus en cause, puisqu'elle reste essentiellement la même dans toutes les espèces d'un même ordre. Mais ces espèces ne constituent point une masse chaotique et confuse. Elles se rangent naturellement dans un certain nombre de formes générales répondant aux familles actuelles ou aux grands genres des anciens naturalistes et qui sont les « types formels », ou « types spécifiques ». (L.

Vialleton, *L'origine des êtres vivants*, Paris, 1930).

L'outil, simple prolongement spécialisé pour le contact conscient du vivant avec le monde extérieur, ne peut être soumis à une classification qu'au niveau de son adaptation fonctionnelle ou de sa forme. L'organisation n'apparaîtra qu'avec la réalisation des machines actionnant l'outil qui, par leur complexité, tendront progressivement vers la reproduction de la structure des organismes vivants. Les outils ne pourront donc être rassemblés que dans des groupes ne dépassant pas le degré de généralisation des « types formels » des biologistes.

La notion de type

Les préhistoriens ont tenté d'établir une « typologie » des vestiges lithiques, c'est-à-dire d'attribuer chacun d'eux à une classe illustrée par un « type ». Le terme « type » a très rapidement été adopté par les préhistoriens pour désigner les instruments caractéristiques d'un niveau. Les premiers « fossiles directeurs » isolés furent dénommés simplement par ce mot complété par le nom du site où l'objet avait été d'abord reconnu. Dans ce sens, un « type » est défini comme « *modèle idéal, réunissant à un haut degré les traits essentiels de tous les objets de même nature* » (Larousse universel). Pour le biologiste, le type est, au niveau de l'espèce, un échantillon qui matérialise la définition de l'entité abstraite nommée « *taxon* » ; la démarche du classificateur est ascendante et le taxon de rang inférieur devient à son tour le type d'une catégorie plus large à mesure que l'on s'élève vers la généralisation. Il semble qu'au contraire la

typologie des industries lithiques ait évolué dans le sens d'une particularisation : « *les préhistoriens essayent de s'entendre entre eux sur ce qu'on appelle dans l'ordre d'une analyse de plus en plus poussée, un racloir, puis un racloir simple concave, puis un racloir simple concave à dos aminci; ou, autre exemple, un éclat levallois, puis un racloir sur éclat levallois, puis un racloir simple concave sur éclat levallois, etc.* » (J. de Heinzelin de Braucourt, 1962, 438, p. 4). Le type est dès lors situé à un degré d'abstraction élevé et les variétés s'en écartent sensiblement.

La constance des formes a, dès l'origine des recherches, non seulement orienté la classification des outils lithiques mais, de plus, a été considérée comme une garantie d'authenticité de leur origine humaine. J. Evans écrit ainsi, en 1864 (361) : « *il suffirait, je pense, d'un simple coup d'œil jeté sur une collection de ces objets rangés les uns près des autres de manière à montrer l'analogie de la forme des spécimens variés, pour convaincre les plus incrédules. Il existe entre eux une telle uniformité de forme, une telle pureté de contours, les taillants et les pointes en sont si tranchants, qu'ils ne peuvent être que le résultat d'une intention* ». Pour J. Déchelette la complexité des formes est un gage supplémentaire d'authenticité : « *la préhistoire, si elle est soucieuse de ne pas s'égarter hors du domaine des faits positifs, ne peut retenir comme documents archéologiques que les silex taillés dont les formes sont tout à la fois assez complexes et assez constantes pour constituer de véritables types industriels. Le hasard des actions naturelles peut produire maintes fois des formes simples, telles qu'une lame allongée détachée d'un noyau, ou très exceptionnellement une forme relativement complexe, telle qu'une façon de grattoir; mais la répétition* ».

tion constante d'une forme complexe ne saurait être que le résultat du travail d'un être intelligent » (1924, 304, p. 32).

Certaines ressemblances morphologiques ont conduit des chercheurs à réunir par catégories des formes de hasard et à créer des familles typologiques sans aucun support objectif. L'imagination fait souvent perdre l'indispensable contrôle de la critique. L'*Encyclopédie*, dans l'article « pierres figurées », met en garde contre les excès qui portent à reconnaître dans celles-ci « *la figure qu'on y remarque, ou pour mieux dire que croit y remarquer l'œil préoccupé d'un curieux qui forme un cabinet, ou d'un naturaliste enthousiaste, qui souvent aperçoit dans des pierres des choses qu'on n'y trouverait pas en les examinant de sang froid*les silex ouvrés que M. Boucher de Perthes a découvert dans le diluvium forment deux grands groupes parfaitement distincts. Dans le premier, sous le nom collectif d'armes se trouvent des haches, des couteaux, des lances et des flèches; le second est formé de la réunion de tous les silex représentant des figures, des symboles, soit encore des types ou des caractères » (L. Giraud, 1860, 398, p. 8). C'est que des formes quelconques, sélectionnées et bien alignées dans des collections, peuvent aisément faire illusion. L. de Maricourt, ayant réuni « *des petits objets présentant toutes les traces du travail intentionnel : formes répétées, retouches très nettes, bulbes de percussion...* », est conscient de ce risque : « *est-ce l'œuvre de l'homme ou des eaux torrentueuses qui les ont déposés là après mille chocs ? ... rangés et étiquetés avec soin, ils font bonne figure dans les collections* » (1884, 549, p. 679). Il ne suffit donc pas, pour isoler un type significatif, de réunir un groupe d'objets plus ou moins ressemblants. Il faut en-

core que la sélection soit fondée sur le choix de caractères pertinents. Ce choix, qui dépend entièrement de l'observateur, est fonction de l'objectif que vise la classification. Le préhistorien, ayant à connaître des instruments façonnés de main d'homme, doit évidemment retenir pour bases de sa classification les caractères propres à faire ressortir les résultats de l'intervention humaine sur les objets considérés.

Nature des vestiges soumis au typologue

Les vestiges soumis au typologue sont, lors de leur récolte, l'objet d'une première sélection : ils sont reconnus porteurs des traces d'une intervention humaine. Les objets dits de « pierre taillée » sont admis comme tels lorsqu'ils présentent des surfaces d'éclatement attribuables à des percussions intentionnelles.

A l'origine des recherches la récolte se limita aux pièces présentant des traces suffisamment évidentes d'un façonnage volontaire : forme complexe obtenue par des enlèvements nombreux. Bientôt la découverte de caractères semblant propres aux percussions intentionnelles (présence d'un plan de frappe et développement à partir de celui-ci d'un « *conchoïde de percussion* » fréquemment accompagné, au voisinage du point d'impact, d'*« esquillements de percussion* ») conduisit les préhistoriens à porter leur attention sur les produits de débitage. C'est à cette période que se place l'attribution de formes simples à une éventuelle industrie de l'*« homme tertiaire* ».

A mesure que s'affermisait la notion de « *fossile directeur* » et que les préoccupations des préhistoriens s'orientaient plus vers l'établissement d'un dispositif chronologique que vers le déve-

loppement d'une « technologie préhistorique », les produits de débitage et les pièces ne portant que les traces d'un aménagement sommaire furent relégués au second plan, tenues à l'écart de la typologie et bien souvent simplement abandonnées sur le terrain de la fouille. Récemment les chercheurs redécouvrirent l'intérêt que présentent ces vestiges tant pour la compréhension des techniques de débitage que pour l'étude des facteurs économiques; l'examen des plus discrètes traces d'utilisation leur montra, en outre, le rôle important que des objets non façonnés pouvaient tenir dans l'équipement technique de l'homme préhistorique.

Peu de préhistoriens se sont posé le problème de la nature véritable des vestiges qui leur étaient soumis : la typologie s'est édifiée pratiquement sans critique en admettant dans des catégories créées à cet effet les formes semblant présenter assez de ressemblances entre elles ou, au contraire, en séparant celles qu'un détail morphologique paraissait individualiser. Ce que les formes de ces objets devaient au déterminisme technique, aux contraintes de la matière, aux nécessités économiques, fut le plus souvent négligé. Si l'on considère l'ensemble des vestiges de pierre taillée provenant d'un niveau d'habitat, il apparaît impossible de le réduire en catégories en utilisant pour toutes les pièces des critères de même nature. Le lot soumis à l'étude se compose à la fois des déchets de débitage, ratés de taille et éclats inutilisés, des fragments portant des traces d'utilisation sans aucun aménagement préalable, de pièces façonnées abandonnées ou perdues peu après leur confection, de pièces longuement utilisées à un même type d'opération et abandonnées à tous les états de déformation par retouche jusqu'à la limite extrême de l'exhaustion, de pièces

modifiées en vue d'une autre utilisation à n'importe quel stade de leur existence... Il faut aussi échapper à l'erreur qui porte à voir dans ces vestiges des objets complets alors qu'en état d'utilisation ils pouvaient participer à des arrangements imprévus et que des emmanchements, par exemple, étaient susceptibles de réaliser des outils de même forme et de même fonction avec des fragments de silex dissemblables aussi bien que de composer des outils différents à partir d'éléments de silex d'un même type. Si, comme cela s'effectue le plus couramment, l'étude typologique se limite aux objets de forme complexe et écarte les « éclats utilisés » et les produits de débitage, les problèmes de classification restent liés à l'établissement de coupures judicieuses dans un ensemble présentant toutes les transitions morphologiques entre les formes extrêmes. Le passage progressif d'une forme à une autre se constate également entre des ensembles culturels successifs et l'établissement d'une typologie générale doit tenir compte de ce double aspect synchronique et diachronique.

De nombreux auteurs ont signalé l'existence de ces formes de passage. Dans un même ensemble culturel, E. Piette, décrivant des « pointes à pédoncule » écrit : « *il y a transition presque insensible des unes aux autres* » (1875, 685, p. 922). G. de Mortillet constate que « *la différence entre le racloir et la pointe du Moustier, très nette et très facile à reconnaître dans les types extrêmes, disparaît complètement quand on examine des séries un peu nombreuses. On rencontre toutes les formes intermédiaires, et l'on ne sait vraiment pas si les échantillons doivent être rapportés aux racloirs ou aux pointes* » (1883, 585, p. 258). Ce même auteur décrit dans les pièces du Moustier « *des formes de passages, racloirs devenant grattoirs et pointes taillées aux deux*

bouts» (1883, 585, p. 363). R. Neuville évoque lui aussi la difficulté qu'il rencontre pour établir une frontière entre racloir et grattoir : « *les racloirs sont ici difficiles à distinguer des grattoirs, la série intermédiaire entre les pièces caractéristiques des deux types étant des plus complètes* » (1951, 605, p. 75).

A côté des transitions morphologiques liant « horizontalement » des formes, contemporaines ou non, par des caractères techniques communs, les auteurs ont fréquemment évoqué l'enchaînement « vertical » de types paraissant évoluer à partir des précédents. J. Déchelette, par exemple, écrit : « *les pointes aurignaciennes à fines retouches marginales nous expliquent la genèse de la pointe de Solutré. Pour déterminer la transition d'un type à l'autre, il a suffi que ces retouches, tout d'abord limitées aux bords de la pointe ou à son extrémité, s'étendent peu à peu sur toute sa surface* » (1924, 304, p. 140).

Les solutions techniques

Considérés individuellement et indépendamment de leur situation chrono-logique, les divers instruments dont le typographe doit effectuer le classement sont essentiellement des témoins des diverses solutions techniques mises en œuvre pour répondre au besoin général de moyens vulnérants. Dès l'apparition des plus anciens outils, la production s'est orientée vers la répétition de formes stéréotypées bien que pratiquement n'impose quelle fracture d'une roche classique ait pu fournir un tranchant plus ou moins efficace. L'éclatement de ces roches s'effectuant suivant des lois physiques qui imposent leur contrainte à la réalisation de l'intention technique le

nombre des formes réalisables se trouve nécessairement limité. Il est d'autant moins large que le procédé employé est plus direct. Du galet aménagé au microlithe géométrique le dégagement des contraintes de la matière n'a pu être obtenu que par l'introduction de techniques intermédiaires participant à des chaînes opératoires de plus en plus complexes. La conduite du débitage vers la conservation du « noyau » aménagé comme produit principal n'offre que des possibilités réduites de façonnage du tranchant, les variations de sa forme ne modifient pas sa nature et ne permettent pas sa spécialisation. La reprise des éclats de débitage comme supports susceptibles d'être façonnés dans une gamme morphologique apparemment très large ne donne cependant pas naissance à une multiplication des formes. Bien au contraire, comme en témoignent les industries du paléolithique moyen, le choix des éclats et l'utilisation de la retouche aboutissent à la production de formes très voisines de celles obtenues jusqu'alors sur le noyau. Les variations de forme semblent seulement dépendre, à ce stade, de la nature des éclats de débitage utilisés. Cette dépendance des produits de débitage a été diversement exprimée par les préhistoriens. G. de Mortillet écrit : « *comme les éclats, à l'époque moustérienne, ont été produits surtout en vue d'obtenir des racloirs et des pointes moustériennes, ils affectent naturellement les formes générales de ces deux instruments, aussi peut-on dans la plupart des cas, reconnaître les gisements moustériens, quand bien même il n'y aurait pas de pièces retouchées* » (1883, 585, p. 265). Pour H. Martin « *les tranches de silex qui tombaient successivement du nucleus sous les coups du percuteur revêtaient des formes très variables. L'opération devait se passer très*

simplement et la forme spontanée de l'éclat orientait le façonnage de l'instrument ultérieur » (1923, 558, p. 49).

L'accession à la production systématique des lames représente une étape capitale par la mise à la disposition de l'ouvrier d'un « semi-fabricat » de forme régulière se prêtant, pratiquement en tous ses points, à des modifications par retouche.

Déterminisme industriel

Les relations entre forme et fonction, dans les instruments de pierre taillée, apparaissent ainsi fort complexes. L'outillage sur nucleus semble livrer un outil de forme unique, ou peu variable, adaptable à des usages multiples. L'outillage sur éclat comprend des outils de même usage mais revêtant des formes multiples : le concept doit se mouler sur les formes de débitage. La diversification de types liés chacun à un usage particulier est très probablement en rapport avec l'acquisition d'un élément standardisé par le débitage. Il convient de remarquer que, même parvenue à ce stade, la forme dominante des étapes précédentes semble se maintenir dans certains instruments comme les « couteaux à dos ».

La constance de certaines formes répond certainement à leur adaptation à un besoin, mais, en outre, elle obéit à un déterminisme car, comme l'écrit A. Leroi-Gourhan, « *chaque outil, chaque arme, chaque objet en général, du panier à la maison, répond à un plan d'équilibre architectural dont les grandes lignes offrent prise aux lois de la géométrie ou de la mécanique rationnelle. Il y a donc tout un côté de la tendance technique qui tient à la construction de l'univers même* » (1945, 523, p. 359). Ce détermi-

nisme industriel fut, sans que son rôle demeure présent à l'esprit du classificateur, évoqué à plusieurs reprises. Il se situe à l'origine des convergences, trop souvent ignorées par la nomenclature : « ...çà et là, dans le monde, on fit la même industrie géométrique et pygmée spontanée, instinctivement. Je suis persuadé qu'il en fut ainsi pour le premier gros outil, le coup de poing. Il était la conséquence fatale de la main au service de la même intelligence ayant les mêmes besoins, les mêmes désirs et la même pierre » (R. Delamain, 1914, 310, p. 17, texte de E. Cartailhac, cité).

Pour J. Déchelette, « *la pointe solutraine compte d'ailleurs parmi ces formes qu'engendre d'elle-même la taille du silex parvenue à un degré suffisamment avancé de perfection. C'est un produit du déterminisme industriel dont l'outillage des primitifs nous procure tant d'exemples. Aussi se retrouve-t-elle non seulement dans l'industrie néolithique de l'Europe, mais encore chez les anciennes tribus sauvages du Nouveau Monde et d'Australie* » (1924, 304, p. 140). Prévenus de ces éventuelles convergences, les auteurs de la nomenclature n'ont cependant pas hésité à attribuer à certains types le nom d'un gisement ou d'une culture : « *la tradition établie d'accorder le nom d'un gisement à celui d'un objet, comme « feuille de Solutré » conduit à augmenter la confusion lorsque, sur des affinités de forme, on nomme « feuille solotraine » un objet américain, séparé de l'original par 10 000 km et dix millénaires* » (A. Leroi-Gourhan, 1964, 527, p. 4).

Le typographe se doit donc, en premier lieu, lors de l'identification de l'objet, de rechercher les caractères pertinents, d'en établir la hiérarchie qui servira de canevas à la classification. Enfin, parvenu à l'instant où il faut attribuer un

nom au type isolé; il est capital de penser aux interprétations erronées que peut entraîner une dénomination ignorant les caractères qu'elle recouvre et totalement étrangère à la classification adoptée.

Les classifications

Les préhistoriens s'accordent tous pour reconnaître dans les vestiges lithiques taillés les instruments, armes ou outils, et aussi les déchets résultant de leur fabrication, des groupes humains dont ils ont entrepris l'étude. La nécessité logique d'organiser ces matériaux suppose l'existence d'un cadre classificatoire qui, du moins pour les catégories les plus générales, est étroitement lié à la nomenclature. Dès le début des recherches trois voies se sont offertes aux classificateurs : ranger ces matériaux suivant la fonction qu'on peut leur attribuer, suivant leur forme, suivant les procédés techniques mis en œuvre pour les confectionner. En fait, les trois directions ont bien souvent été empruntées simultanément, soit que, selon les caractères les plus apparents, on ait fait voisiner, au même degré de particularisation, des critères fonctionnels, morphologiques ou techniques, soit que, pour des raisons de commodité, on ait fait intervenir successivement chacun d'eux aux divers niveaux de l'analyse.

Classification fonctionnelle et technologique

L'outil se présente comme un élément intermédiaire dans la réalisation du contact avec le monde extérieur. Cette position implique une double adaptation

au contact de la partie active avec l'objet visé, qui se manifeste par l'aménagement d'une zone de percussion, et au contact de l'opérateur avec son moyen d'action, direct par un secteur de préhension plus ou moins préparé, indirect par l'interposition d'un dispositif d'emmanchement ou de propulsion.

Le concept de l'outil semble dépendre de ces deux éléments et la forme n'apparaître que comme leur résultante profondément influencée par les contraintes de la matière d'une part et par ce que la tradition du groupe peut lui imprimer comme style de l'autre.

Pour L. Capitan « *le mode de taille du bord, seule partie efficiente (sauf exception pour les pièces pointues), a déterminé la forme de la pièce... c'est en somme la seule partie utile de l'instrument, le reste n'est qu'accessoire. Cette notion très simple ne cadre nullement avec l'interprétation ordinaire qui considère la morphologie générale de la pièce comme le seul critérium valable pour la classification* » (1912, 177, p. 430). A. Vayson de Pradenne fixe lui aussi une place prépondérante à la nature du tranchant : « *dans l'outil pris individuellement l'essentiel, c'est la partie en contact avec la matière à travailler; bien que très petite par rapport aux dimensions totales, elle est la véritable caractéristique de l'outil. La forme générale vient ensuite. Son importance est encore très grande car le mode de préhension et par suite le mode d'emploi de l'outil s'y rattachent. Cette corrélation n'a, il est vrai, aucun caractère de rigueur, de liaison étroite et obligée... Enfin le mode de taille, les détails techniques de confection de l'outil n'ont qu'une importance secondaire* » (1921, 871, p. 346).

L'importance évidente de la zone active aurait pu inciter les typologistes à en placer l'analyse au premier rang de leurs

préoccupations. Ils y auraient sans doute reconnu : des pointes sans tranchant associé; des pointes associées à un ou deux tranchants linéaires; des tranchants linéaires simples, larges (couteaux, racloirs, grattoirs), étroits (burins), minces (couteaux, certains racloirs ou grattoirs), épais (burins, certains racloirs et grattoirs); des tranchants linéaires composés (denticulés).

L'examen des moyens de préhension, de propulsion ou d'emmanchement aurait pu, pour une part, guider dans la recherche de la direction dans laquelle ces tranchants avaient travaillé. Les stigmates laissés par l'usage pouvaient, d'autre part, compléter leur information. Alors seulement il eût été possible de classer les outils suivant les types de percussions auxquelles ils avaient été employés.

L'interprétation fonctionnelle

Au lieu de cela, l'interprétation directe est presque toujours intervenue par comparaison avec les formes des instruments actuels. Bien des préhistoriens furent conscients des lacunes de leur information et du peu de sécurité de leur nomenclature : « *une foule de pierres sont nettement des outils et c'est un peu au hasard que nous les appelons : grattoirs, racloirs, perçoirs, burins, etc.* » (E. Cartailhac, 1889, 188, p. 56); « *nous avons adopté pour la nomenclature des instruments lithiques, les dénominations de burin, racloir, perçoir, tranchet, couteau, scie, etc. Il est possible que l'usage de ces pièces soit conforme à l'idée qu'évoquent ces noms. Mais à l'exception de quelques instruments, tels les haches et certaines pointes de flèches, rien ne nous prouve que ces noms soient vraiment adaptés*

aux usages qu'ils désignent » (L. Dekeyser, 1939, 306, p. 376).

Il est d'autant plus malaisé de déduire de la morphologie du tranchant la nature des percussions auxquelles il était destiné que, comme l'écrit A. Leroi-Gourhan, « *le caractère dominant des outils les plus simples étant la multiplicité de leurs usages possibles, ce n'est que le moment où ils sont observés qui commande leur position systématique* » (1943, 522, p. 58). Une même pièce réunit d'ailleurs fréquemment plusieurs types de tranchants. Bien des auteurs ont décrit de tels objets composites comme celui que mentionne F. Pommerol en 1880 : « *une des extrémités se termine en pointe et l'autre en forme de grattoir demi-circulaire. Les deux bords dentelés, sinueux, sont retouchés avec soin... cet instrument pouvait par ses extrémités, servir à percer et à racler, tandis que les bords sont aptes à scier et à couper* » (1880, 705, p. 779). G. de Mortillet exposait de la même manière les multiples usages de l'« *instrument chelléen* » qui servait « *de hache, de coperet, de couteau, de scie, de perçoir, de tranchet, de ciseau. Suivant les circonstances et les besoins on l'employait par la la pointe ou par les côtés. On s'en servait même par la base* » (1883, 585, p. 147).

Les classifications fonctionnelles

La démarche de classification la plus élémentaire est assez bien représentée dans l'exposé que fait A. Rutot de l'établissement des catégories parmi les « éolithes » : « *si l'on recueille tous ces outils et qu'on cherche à les classer d'après l'usage spécial auquel ils ont pu servir, on reconnaît qu'on peut les diviser en plusieurs catégories : certains instruments globuleux aptes à servir de mar-*

teau peuvent être classés comme percuteurs; des lames minces et allongées figurent des couteaux; des éclats larges à dos épais se déterminent comme racloirs; des éclats généralement à contours arrondis peuvent être interprétés comme grattoirs; enfin des pointes effilées ont entièrement l'aspect de perçoirs» (1909, 773, p. 453). Le même auteur, avait, dix ans plus tôt, établi pour les mêmes objets un cadre abordant plus directement la question des percussions : «tous les instruments peuvent se ranger en trois grandes catégories répondant à trois usages généraux : frapper, gratter ou racler, et percer; d'où trois types principaux : les percuteurs, les grattoirs ou racloirs et les pointes ou poinçons» (1899, 760, p. 17). Il est remarquable que les couteaux ne tiennent alors aucune place dans l'équipement que Rutot accordait aux populations «mesviniennes» et que les lames, figurant parmi les grattoirs, soient considérées «comme des racloirs plutôt que comme des outils à trancher».

En 1898, L. Capitan, d'Ault du Mesnil et P. Salmon distinguaient aussi trois catégories parmi les outils campigniens :

- 1) instruments destinés à racler ou à scier (rectilignes, convexes ou concaves) (scie, racloir, grattoir concave (encoche));
- 2) outils pour entailler ou percer (burins, perçoirs);
- 3) pièces où le travail de retouche a été exécuté non plus pour obtenir un tranchant capable d'agir à la façon de la scie, mais bien pour émousser le bord coupant du silex et permettre vraisemblablement de le tenir en main» (1898, 786, p. 378).

Ces diverses tentatives succédaient à la présentation, par A. de Mortillet, d'un

schéma d'organisation technologique de l'outillage servant de base à son enseignement d'ethnologie comparée :

- «servant à couper
- par pression : couteau, ciseau, plane,
- par choc : hache, herminette, ciseau, gouge,
- par frottement : scie;
- «servant à râper
- par pression et frottement : racloir, grattoir, râpe, lime, polissoir, aiguïsoir, brunissoir, lissoir;
- «servant à casser et écraser
- par choc : marteau,
- par pression et frottement : broyeur, meule, moulin;
- «servant à perforez
- par choc : pic,
- par pression et frottement : poinçon, perçoir, vrille, tarière, foret, drille, vilbrequin» (1891, 576, p. 61).

A ces tentatives de classement, nées d'une observation superficielle où de vues entièrement théoriques; on peut opposer les efforts faits pour comprendre et justifier l'attribution d'un type à telle ou telle catégorie fonctionnelle. Les arguments retenus pour étayer les hypothèses d'utilisation des outils sont de quatre ordres : l'analyse morphologique, l'interprétation des stigmates d'usage, l'attribution des traces de travail conservées sur les matières osseuses, les déductions tirées des corrélations pouvant exister entre divers objets associés. On trouvera dans la deuxième partie des exemples de ce que l'analyse morphologique peut apporter à l'interprétation des documents lithiques [voir notamment POINTE DE CHATELPERRON pour les problèmes d'adaptation à la préhension et l'emmanchement et RACLETTE pour ceux relatifs au déplacement progressif du secteur actif].

L'observation des stigmates d'usage, souvent assortie d'expériences cherchant à reproduire des traces identiques consécutives à une percussion bien observée, contribue à éclairer la position de travail des outils considérés. H. Martin décrit ainsi la différence d'aspect existant entre le tranchant utilisé en percussion linéaire longitudinale perpendiculaire posée (couteau) et celui utilisé en percussion linéaire longitudinale ou transversale oblique posée (racloir). Dans le premier cas, sur le tranchant « *on découvre à la loupe de fins éclats atteignant à peine un millimètre; ils intéressent les deux faces qui limitent le bord, leur forme est semi-circulaire et les petites cuvettes mitoyennes sont séparées par une crête qui aboutit sur le bord libre à une dent. Le sciage du bois ou de l'os peuvent produire sur un éclat vierge de semblables empreintes à condition que la lame soit tenue dans un plan vertical et que le tranchant se profile dans le sens du mouvement* » (1923, 558, p. 51). Après une utilisation « en racloir », on constate : « *une véritable écaillure marginale qui se produit sur le bord de la face opposée à la marche de l'instrument. Les écailles qui sautent sont fines, semi-lunaires, n'atteignent pas toujours un millimètre de diamètre. Leur rapprochement et leur fréquence dépendent de la courbure du plan osseux et de la régularité du tranchant... Les cupules visibles sur le bord du tranchant ne sont pas toujours semi-lunaires; quand elles dépassent un millimètre de diamètre, elles sont fréquemment rectangulaires, mais le côté du rectangle opposé au tranchant est toujours courbe à concavité dirigée en dehors... le bord libre d'une lame ayant fonctionné comme racloir ne possède pas seulement ces marques d'utilisation. Dans chaque cupule on distingue à la loupe sur le tranchant un nombre impor-*

tant de denticules secondaires qui occupent le côté libre » (1923, 558, p. 53). Depuis les travaux d'Henri Martin, l'examen des tranchants utilisés a été pratiqué en augmentant le rapport d'agrandissement, ce qui permet de déceler toute une série d'autres traces plus discrètes (voir S. A. Semenov, 1964, 794); ces études, encore limitées, permettent d'envisager ce que leur application systématique apportera à l'interprétation fonctionnelle.

L'examen des objets de la percussion permet, parfois aussi, d'atteindre par une voie indirecte des conclusions sur le mode d'application de cette percussion, sur la nature et la position de l'instrument utilisé. C'est en effectuant une telle démarche qu'Henri Martin conclut que « *le nom de grattoir est un terme assez propre qui précise un mode d'emploi; sur les fragments osseux... on distingue fréquemment des stries parallèles produites par les petites dents du bord actif de ces outils. La décarénisation n'était pas la seule attribution de ces silex, ils pouvaient également travailler sur le bois de renne et régulariser les surfaces, d'ailleurs les stries caractéristiques sont nombreuses sur toutes les pointes osseuses ouvragées* » (1931, 559, p. 24). Le même auteur déduit encore de la forme de ces traces le mouvement de l'outil qui les a causées : « *ces raclages impriment sur les os des marques caractéristiques, elles consistent en sillons parallèles qui correspondent aux dents du bord siliceux... Parfois, dans un même temps, mais en deux mouvements, le silex produit au départ une coupure qui se transforme sans discontinuité en un raclage; cette disposition est attribuable à une rotation de 45 degrés exécutée dans le plan vertical par l'instrument* » (1923, 558, p. 52).

Fonction complémentaire et fonction équivalente

Une autre voie d'interprétation, très délicate à emprunter, mais qui, soumise à une sévère critique, peut mettre en évidence certains caractères de l'équipement technique, est l'analyse des rapports qualitatifs ou quantitatifs que divers objets associés peuvent entretenir. Il semble que la nature de ces relations pourrait faire l'objet de l'établissement d'une véritable syntaxe et que son exploitation conduirait à reconnaître certaines constantes propres à l'équipement technique élémentaire. L'association de deux types de tranchant sur un même support (burin/grattoir par exemple) est parfois expliquée par une complémentarité d'usage. G. de Mortillet qui reconnaît dans le burin un instrument de graveur note que « *parfois... ils sont associés à un grattoir destiné à nettoyer les surfaces et à effacer les traits irréguliers et imparfaits* » (1883, 585, p. 414). Le rapport possible agent-objet peut être inféré de la multiplication d'une forme nécessaire à l'exécution d'une action dont témoigne un autre objet façonné : « *le développement simultané des raclettes et d'une industrie souvent volumineuse en bois de renne conduit à l'hypothèse d'un outil à racler de tels bois* » (L. Balout, 1958, 27, p. 612). Le remplacement d'un objet par un autre dans deux cultures différentes s'est trouvé interprété comme le report de la fonction du premier sur le second : « *une des grandes transformations de l'industrie solutréenne a été le remplacement du racloir moustérien par le grattoir* » (G. de Mortillet, 1883, 585, p. 361). Des formes tout d'abord considérées comme redéposables à une fonction particulière ont été ramenées à leur

condition de déchet, en partie par la constatation de leur régulière association avec l'outil dont elles proviennent [voir Technique du burin, p. 125 et Technique du microburin, p. 127]. Les méthodes « statistiques » font apparaître certaines variations quantitatives du rapport entre divers types (comme entre burin et grattoir) dont l'étude pourrait conduire à formuler des hypothèses relatives aux fonctions de ces objets et à rechercher si celui dont l'importance numérique relative décroît n'est pas remplacé par un objet de même fonction mais d'aspect différent (voire du développement de zones diffuses, ayant pu remplir le rôle de l'instrument défaillant, localisées en divers points des autres outils).

La poursuite d'une typologie fonctionnelle et d'une classification qui en découle nécessite donc la mise en œuvre de tout un appareil critique préalablement à une réforme des anciennes données insuffisamment fondées. Si certains auteurs, comme A. Varagnac, pensent qu'on pourrait « *se risquer à partir de la fabrication des outils pour en imaginer l'emploi, essayer en somme de dépasser la préhistoire typologique pour esquisser une préhistoire fonctionnelle* » (A. Varagnac, 1959, 849, p. 72), ils soulèvent une violente opposition de la part de ceux qui croient que « *la « préhistoire fonctionnelle » a devant elle un vaste champ de recherches, si vaste qu'elle court grand risque de s'y égarer et d'égarer ceux des chercheurs qui s'entêteraient dans cette voie* » (J. Tixier, 1963, 844, p. 17).

Classification morphologique

J. Tixier, qui refuse de s'engager dans la direction de la typologie fonctionnelle, écrit : « *nous croyons en une typologie*

morphologique. Si les artisans préhistoriques ont réalisé des outils ayant telle ou telle forme caractéristique c'est qu'ils les ont voulu ainsi et un décompte d'après une liste fondée sur la typologie n'est somme toute qu'un dénombrement d'intentions d'après leurs fréquences respectives » (J. Tixier, 1963, 844, p. 18).

Toutefois bien des auteurs ont remarqué que l'intention technique ne peut se réaliser qu'en transigeant avec les contraintes de la matière et l'objet abandonné a bien souvent subi, du fait des nécessités économiques, des modifications morphologiques non prévues lors de la conception originelle de l'outil.

F. Daleau exprime dès 1874 des réserves sur la signification des variations morphologiques : « *quant à la diversité des formes des couteaux et des grattoirs, à laquelle on attache souvent tant d'importance, je crois qu'elle est due généralement beaucoup plus à la forme primitive de la lame qu'au goût réel de l'ouvrier* » (1874, 286, p. 510).

Si les formes des instruments façonnés sont étroitement dépendantes de celles des éclats qui leur servent de support, il n'est pas moins manifeste qu'un choix est fait parmi les produits de débitage afin de réaliser tel type d'outil sur l'éclat qui paraît le plus approprié à la réalisation de l'intention. On peut donc supposer que la morphologie de l'objet témoigne au moins pour une part d'une forme conceptuelle latente, véritable « type » abstrait, préexistante dans l'esprit de l'ouvrier qui tentera de la réaliser. Cette représentation préalable à la fabrication pourrait se réduire à l'estimation de la partie active la mieux adaptée à la satisfaction d'un besoin, et la forme générale se trouver imposée par la meilleure utilisation du matériau disponible. Les variations quantitatives apparaissant dans les rapports entre les différentes

variétés d'un type, d'une culture à une autre, semblent, au contraire, correspondre à la recherche de certaines formes non imposées par les nécessités techniques.

Pour F. Bordes, ces dernières n'ont qu'une faible incidence sur la morphologie des objets : « *aux temps préhistoriques, comme de nos jours, la technique n'est qu'un moyen, l'outil défini par sa morphologie et son usage, étant la fin... On peut toujours dans n'importe quelle matière première (...) obtenir la forme que l'on désire en appliquant la technique convenable* » (1961, 87, p. 10). C'est ce qu'exprime aussi P. Smith lorsqu'il écrit : « ...*on peut obtenir exactement le même type à partir d'un jaspe à grain fin ou à partir d'un silex de médiocre qualité si l'on fait agir, en compensation, d'autres éléments* » (1966, 804, p. 29).

L'exhaustion

Dans leur état d'abandon, les instruments ayant fait un long usage risquent de devoir leur morphologie à des causes totalement étrangères à la volonté de leur utilisateur et s'éloigner sensiblement des « types » originels.

La part de l'exhaustion dans l'élaboration des formes des outils délaissés après une utilisation prolongée peut être considérable, elle est liée aux possibilités d'approvisionnement en matière première. A. Leroi-Gourhan insiste sur le fait que « *les réaffutages successifs d'un outil peuvent modifier profondément sa forme et conduire à des séparations typologiques non significatives* » (1964, 527, p. 15). Un tranchant convexe a de fortes chances de devenir, par suite des suppressions de matière au cours de plusieurs retouches, rectiligne puis concave. La

typologie purement morphologique retiendra trois variétés correspondant à divers stades d'abandon d'un même outil. Cette pulvérisation des espèces en groupes non pertinents fut, au XIX^e siècle, une cause de troubles dans la systématique des sciences naturelles et divers auteurs s'élevèrent alors contre cette multiplication de subdivisions. I. de Gosse raillait les responsables de la naissance de nouveaux types en brossant une caricature d'un taxonomiste élaborant une classification des carottes fondée sur les divers états dans lesquels on peut rencontrer cette racine : « *jeunes carottes (*Daucus juvenilis*), carottes dodues... arrachées à la terre... en botte... auxquelles on a coupé la tête (*Daucus decollatus*), coupées, cuites (*Daucus coctus*)...* » (*Histoire naturelle drolatique et philosophique des professeurs du Jardin des Plantes*, Paris, 1847). Cette critique semble écrite tout exprès pour alerter les préhistoriens sur les risques que court une typologie morphologique qui omet de tenir compte des vicissitudes d'un outil au long de sa carrière.

Hiérarchie des caractères morphologiques

S'il est indispensable de conserver constamment conscience de la nature complexe des informations fournies par la forme des pièces considérées, il n'en reste pas moins que l'examen morphologique est le seul procédé objectif pour en aborder l'étude et que les classifications dites « fonctionnelles » ou « techniques » n'interviennent qu'à la suite de déductions tirées des formes des objets.

Les classifications dites « morphologiques » ne s'écartent pas des cadres admis dès les premiers essais de typologie

et conservent pratiquement tous les termes « fonctionnels » du vocabulaire traditionnel. Pour J. Tixier « *l'ensemble des outils connus de l'épipaléolithique du Maghreb se divise en « groupes » ou « familles » : groupe des grattoirs, groupe des perçoirs, groupe des burins, etc. Dans chaque groupe les pièces sont liées par un caractère morphologique commun qui peut être le résultat d'une retouche (retouche formant un « front » pour les grattoirs, dégageant une saillie aigüe pour les perçoirs) ou d'une technique spéciale (« coup de burin » pour les burins). Ce caractère morphologique commun peut être qualifié d'essentiel. Tout en restant original il présente des variations à l'intérieur de limites... Il s'y ajoute souvent des caractères secondaires. Ce sont ces variations (grattoir denticulé, grattoir nucléiforme) l'absence de caractère secondaire (grattoir simple sur éclat) ou la combinaison du caractère essentiel et d'un, ou plusieurs, caractère secondaire (grattoir sur éclat retouché) qui déterminent les types d'outils à l'intérieur d'un groupe donné » (1963, 844, p. 18). G. Laplace, à la suite d'un « travail d'analyse continu et progressif, conduit patiemment durant une dizaine d'années de recherches, aboutissait à des essais de groupement de formes présentant des caractères communs ». Il écrit : « *c'est ainsi que devait s'imposer à nous la notion de type primaire, véritable thème typologique susceptible de variations ou types secondaires... Chaque type primaire est défini par une synthèse de caractères techniques et morphologiques, à l'exclusion de tous autres. Si nous avons écarté d'emblée toutes les dénominations se référant à la toponymie, à la stratigraphie ou à un ensemble culturel, nous avons cependant gardé certains des vocabulaires courants qui impliquaient originellement une fonction, pour leur attribuer* ».*

leurs seules significations morphotechniques confirmées par l'évolution de la typologie. Quant à la discrimination des pièces d'après leur grandeur relative nous ne pouvons l'accepter comme critère valable au niveau des types primaires » (1964, 497, p. 16).

Ces tentatives aboutissent à de légers remaniements de la nomenclature et à l'isolement de quelques types. Celle de J. Tixier conçue pour l'analyse de groupes industriels limités dans le temps et dans l'espace, peut convenir au but précis qu'elle se propose; celle de G. Laplace prétend à une application beaucoup plus large, depuis « *l'étude des complexes moustériens* » jusqu'à celle des « *industries leptolithiques franco-cantabriques et maghrébines* », l'aire d'utilisation de la méthode dépassant « *largement les frontières des provinces où elle prit naissance et forme* » (1964, 497, p. 1). Née de l'analyse morphologique de séries importantes, cette dernière classification reste cependant fondée, comme les précédentes, sur la reconnaissance empirique d'un certain nombre de formes fréquentes et constraint ses utilisateurs à inclure dans ce cadre les objets dont la véritable signification peut être liée à des caractères non retenus au niveau des « types primaires ».

La morphologie descriptive

La typologie des industries lithiques ne peut se trouver réduite à un système d'organisation des formes produites par l'industrie de l'homme préhistorique. Son but indiscuté est de définir des catégories d'objets dont la présence ou les variations quantitatives dans des ensembles industriels permettent de caractériser des cultures. Les typologistes se sont,

toutefois, laissé influencer par la perception globale des formes en négligeant des caractères pertinents moins apparents et en situant les « types » à un niveau de généralité qui en limite la signification. Pour A. Leroi-Gourhan « *l'erreur de départ est sans doute d'avoir poursuivi le but d'une « typologie » plutôt que celui, préalable, d'une « morphologie systématique » car les « types » ... devraient être des entités culturelles et chronographiques, alors que ce sont des formes liées à la fois à la culture et au déterminisme tout puissant de la matière et du geste, donc soumises à toutes les éventualités de convergence* » (1964, 527, p. 4).

Le principe de la « morphologie descriptive » réside dans une démarche analytique qui vise à dissocier les divers composants de la morphologie de l'objet afin d'en faire ressortir les particularités. Les objets ne peuvent dès lors être rapportés à un même type que lorsqu'ils présentent un nombre suffisant de caractères élémentaires communs.

En 1925, H. Hubert, étudiant des objets néolithiques de pierre polie, a proposé une identification de « *chaque pièce par des mesures, des rapports ou des indications de lignes géométriques, de façon à permettre sa reconstitution immédiate par le dessin et à éviter toute confusion avec un autre objet qui ne serait pas pratiquement identique* » (1925, 444, p. 262), [voir aussi : Le langage codé, p. 41]. Cet auteur pensait de plus que chacun des caractères morphologiques isolés possérait une signification technique. Il écrivait ainsi : « *plus l'indice transversal (longueur/largeur/épaisseur) est élevé, plus la pièce est destinée à un travail de force... le tranchant effilé caractérisera les objets qui servent à couper ou à fendre, le tranchant mousse à casser ou à débiter... les pièces serviront d'autant plus par leur tranchant que celui-ci sera*

moins courbe... (en section) le cercle, l'ellipse, seront... caractéristiques des ciseaux, des gros marteaux; le demi-cercle, la demi-ellipse seront employés pour les polissoirs de grande dimension; les sections rectangulaires, hexagonales, seront surtout adaptées aux petits outils et en particulier à ceux destinés à épouser la forme de l'index» (1925, 444). Malgré le caractère un peu hâtif des interprétations avancées, la méthode d'analyse introduite par cet auteur préfigure celle récemment proposée pour les objets de même type par A. Leroi-Gourhan (1964, 527, p. 19).

Exemple d'un système fondé sur les caractères de symétrie

Les objets de pierre polie, du fait même de leur technique de fabrication se trouvent susceptibles d'aménagements réguliers et se prêtent à un traitement dans un cadre morphologique relativement simple. Après eux, les objets à retouche bifaciale sont, sans doute parce leur façonnage est proche d'une véritable sculpture, ceux dont la forme est traitée le plus librement. Ils entrent volontiers dans une classification purement morphologique. Une telle classification a été utilisée pour l'étude des pièces du gisement d'Englefield (Patagonie austral) «selon des critères géométriques invariables et qui ne présument en rien de l'usage possible des objets étudiés» (J. Emperaire et A. Laming, 1961, 351, p. 46). Le tableau se présente comme suit :

I. outils bifaciaux à deux plans de symétrie longitudinaux,

A. pointes :

1. pointes triangulaires à base rectiligne et amincie

- a) pointes allongées
- b) pointes trapues
- 2. pointes lancéolées à base convexe et amincie

 - a) pointes allongées
 - b) pointes trapues

B. bifaces :

bifaces ovales.

II. outils bifaciaux à un seul plan de symétrie longitudinal,

A. le plan de symétrie passe par l'intersection de deux faces :

1. formes frustes
2. couteaux bifaciaux
3. couteaux bifaciaux à pointes

B. le plan de symétrie est perpendiculaire à l'intersection de deux faces :

1. pointes à section plan-convexe
2. grattoirs.

III. outils bifaciaux sans plan de symétrie.

L'industrie sur éclats ou lames du même site est aussi l'objet d'un essai de définition des catégories fondé sur la symétrie :

«1. outils à une ou quelquefois deux extrémités retouchées en tranchant convexe et abrupt. Ce sont des grattoirs (le plan de symétrie est parallèle à l'axe longitudinal et le bord actif perpendiculaire à cet axe);

2. outils à une ou quelquefois deux extrémités travaillées en pointes (le plan de symétrie est parallèle à l'axe longitudinal et la partie active de l'outil se trouve de part et d'autre de cet axe);

3. outils à un ou deux bords tranchants longitudinaux. Ce sont des couteaux ou racloirs (le plan de symétrie est perpendiculaire à l'axe longitudinal et le ou les bords actifs parallèles à cet axe)» (1961, 351, p. 54).

**

Malgré les efforts entrepris pour organiser la totalité des instruments dans un cadre seulement morphologique, aucun auteur n'a pu éviter de se livrer à un début d'interprétation fonctionnelle. C'est que la morphologie de la zone active paraît souvent adaptée à un usage évident et qu'il est difficile d'éliminer les dénominations liées par l'habitude aux objets ainsi façonnés. Fréquemment, dans un même ensemble industriel, les instruments caractérisés par le seul aspect de leur tranchant sont rangés dans les catégories fonctionnelles traditionnelles tandis que les objets dont la forme générale s'impose dès l'abord et dont l'usage reste hypothétique forment un résidu classé suivant des critères morphologiques. R. Octobon et M.A. Chainet traitent ainsi les vestiges du site de Segor en trois séries :

« 1) *types classiques* : percuteurs, *nuclei*, racloirs, grattoirs, lames et poinçons, perçoirs, burins, tranchets, scies...;

2) *formes géométriques* : triangulaires, ogivales, carrées, rectangulaires, losangées, trapézoïdales, pentagonales, demi-circulaires, ovalaires, rondes, phyllosmorphes, pédonculées;

3) *formes spéciales* : triangles tronqués, pointe à base demi-circulaire, « tranches de brie », couperets, crochets, types apparentés à la pointe tardenoisiennne... » etc. (1932, 634, p. 365).

C'est un système voisin qu'ont proposé G.A. Black et P. Weer aux Etats-Unis pour le classement et la dénomination des pointes de projectiles américaines. Ces auteurs ont distingué eux aussi trois grandes classes :

1) géométrique,

2) morphologique... « *la forme de l'instrument est suffisamment connue pour qu'il ne soit pas nécessaire de la rappeler dans la dénomination* » (ex. : folso-moïde),

3) culturelle... « *il n'est pas nécessaire de décrire cet objet géométriquement ni même morphologiquement. C'est une forme culturelle et il n'y a pas besoin de description sauf quand la forme admise a subi des modifications* » (ex. : pointe de Folsom).

Développant alors les subdivisions à établir parmi les objets entrant dans la catégorie des géométriques, les auteurs insistent sur la nécessité d'employer pour ceux-ci des dénominations descriptives mais s'abstiennent d'exposer les problèmes posés par les instruments admis dans les deux autres classes (1936, 60, p. 280). Il faut constater que plus d'efforts ont été dépensés pour analyser les formes géométriques aisément réductibles que pour définir avec précision celles dont l'arabesque ne peut être exprimée par quelques termes simples. Ce sont pourtant ces dernières qui constituent la plus large part de l'outillage lithique préhistorique et qui, par de menues variations à l'intérieur de quelques grands thèmes généraux, acquièrent le plus de signification chronologique et culturelle.

Si, malgré la diversité des formes rencontrées, on parvient à les admettre dans un cadre morphologique simple, ce n'est souvent qu'à partir d'un haut degré de particularisation qu'on atteint les caractères de signification culturelle. Les classifications morphologiques risquent surtout de succomber à la tentation d'un excès de simplification. Elles ne peuvent aboutir à l'isolement de types pertinents que lorsqu'elles serrent le fait d'assez près. Une typologie qui renoncerait à une notion complexe, comme par exemple

celle de « pointe de Chatelperron », pour lui substituer celle de « pointe à dos courbe », regrouperait sous ce titre des formes d'une toute autre signification et tomberait dans la même erreur que celles qui ont usé du terme « pointe de Chatelperron » sans lui attribuer un contenu très précis (module, dimensions, courbure du dos, aménagements secondaires, technique d'abattage d'un des tranchants...).

Classification « technique »

Les procédés techniques mis en œuvre pour obtenir des formes générales ou pour adapter les tranchants à l'usage auquel ils furent destinés auraient pu constituer les bases d'un système de classification. En effet, la technique de débitage conditionne les formes des éclats qui en résultent et pour H. Breuil : « *il y a quelque chose de plus fondamental que les formes en matière de pierre taillée, c'est la méthode suivie pour débiter un bloc de pierre, un rognon ou un galet en éclats utilisables* » (1954, 150, p. 7). Les techniques de façonnage confèrent aux pièces des qualités particulières et témoignent puissamment des habitudes culturelles. J. Tixier évoque leur prépondérance sur la forme après l'examen d'une série de « burins de Noailles » : « *la première impression se dégageant d'une prise de contact avec cette série est double : on est tout de suite frappé par la diversité morphologique et l'uniformité technique de ces burins; diversité morphologique qui inciterait à établir des séries : pièces étroites ou larges, forme à élargissement distal ou basal, silhouette « en trapèze » ou « diabolo ». Je crois que ce serait là une erreur, car il devient*

évident, après examen plus approfondi, que l'ouvrier n'a pas cherché une forme, mais a utilisé une technique qu'il a appliquée à des produits de débitage présentant une zone adéquate à l'adaptation de cette technique » (1958, 837, p. 628). Le même auteur signale encore combien les dénominations fonctionnelles sont liées aux procédés de façonnage : « *le terme burin évoque immédiatement la « technique du burin » et non l'action de burer* » (1963, 844, p. 51).

L'importante signification résultant du choix de certains procédés techniques ne pouvait échapper aux typologistes modernes et, si les promoteurs des « méthodes statistiques » ne les ont habituellement situés qu'à un rang secondaire dans la hiérarchie des faits, ils les ont néanmoins regroupés sous l'appellation d'*« indices techniques »* à la suite des listes-types. Ces indices correspondent aussi bien à des caractères de débitage (indice de plan de frappe facetté) que de façonnage (indice de bord abattu).

L'association de diverses techniques concourant à l'aménagement d'une même pièce (bord abattu et retouche rasante inverse envahissante, par exemple) semble former un témoignage particulièrement pertinent.

Il convient d'observer, qu'à côté des habitudes techniques dominantes (comme le large emploi, semblant lié à certaines cultures, de la troncature retouchée : pièce à troncature simple ou double, burin sur troncature...) d'autres coexistent régulièrement qui semblent conduire à la création de zones actives de même nature et probablement de même usage (burin dièdre et burin sur troncature) et qu'ainsi la valeur des caractères techniques paraît être d'ordre quantitatif. Cette dernière constatation pourrait justifier la position subordonnée des critères liés aux techniques de fabrication.

Le style

Au-delà des caractères fonctionnels, morphologiques ou techniques susceptibles de constituer les bases des classifications, les objets possèdent une personnalité dont certains traits, difficiles à mettre en évidence, sont communs à l'ensemble de l'équipement d'un même groupe culturel. L'importance de ces traits a bien été ressentie et dès 1896 G. Chauvet écrit : « *la main humaine imprime aux choses un caractère spécial, un cachet particulier, quelquefois indéfinissable, mais qui permet à un œil habitué de reconnaître l'époque de fabrication d'un objet et quelquefois son lieu d'origine* » (1896, 206, p. 324). F. Bordes note la nécessité pour le typographe de percevoir ces caractères : « ... il faut avoir l'œil, cette qualité indéfinissable, qui permettra, en regardant un outil, de penser à telle industrie plutôt qu'à telle autre, non sans se tromper parfois d'ailleurs » (1961, 87, p. 77).

Les caractères de style forment entre les objets d'une même culture un lien apparemment étranger à la typologie et pratiquement inaccessible à ses méthodes. V. Commont tente d'exprimer la nature très particulière de ce fait : « si ... telle pièce d'une série peut être assimilée morphologiquement à une autre pièce isolée d'une autre série, il n'en est pas de même de l'ensemble des pièces des différentes séries... » cela témoigne des « différences notables qui existent entre les industries des différents niveaux » (1908, 263, p. 572).

Pour A. Leroi-Gourhan : « *la tendance qui, par sa nature universelle, est chargée de toutes les possibilités exprimables en lois générales, traverse le milieu intérieur baigné par les traditions mentales de chaque groupe humain; elle y acquiert des*

propriétés particulières, comme un rayon lumineux acquiert en traversant des corps différents des propriétés diverses, elle rencontre le milieu extérieur qui offre à ces propriétés acquises une pénétration irrégulière, et au point de contact entre le milieu intérieur et le milieu extérieur se matérialise cette pellicule d'objets qui constituent le mobilier des hommes » (1945, 523, p. 361). Le style paraît donc la manifestation la plus directe de la personnalité ethnique qui puisse être perçue par le préhistorien. Il semble, pour les objets de pierre taillée, s'exprimer par un jeu subtil entre le choix des techniques employées et la recherche de certaines particularités de forme (arabesque des courbes, angulation des droites, proportions générales) dont les constantes ne peuvent être mises en évidence que par une analyse morphologique très poussée appliquée systématiquement à l'ensemble des pièces de chaque horizon culturel.

C'est très probablement dans la recherche des caractères stylistiques que la typologie peut espérer se renouveler et atteindre son véritable rôle : isoler des types présentant une réelle signification culturelle. C'est ce qu'exprime D. de Sonneville-Bordes lorsqu'elle écrit : « *sans doute faudrait-il faire entrer en jeu le style des outillages pour différencier des groupes... ces impressions demanderaient à être appuyées par des recherches faites systématiquement dans ce sens* » (1960, 808, p. 419).

Convergences taxonomiques des sciences naturelles et de la typologie préhistorique

Un peu décevants sont les rapprochements qui peuvent être établis entre les

tentatives de classification des préhistoriens et les étapes de l'élaboration de la taxonomie des naturalistes. La nomenclature typologique n'a, hélas, pas bénéficié de l'apport clarificateur d'un Linné. Il est extraordinaire de rencontrer en 1917 un essai d'introduction des dénominations latines qu'on pourrait attribuer à l'aube du XVII^e siècle : « 1) couteaux sans retouche à pointe irrégulière (*cultri neolithicici inexpoliti cum apice imperfecto*); 2) couteaux un peu retouchés, au moins au sommet (*cultri satis expoliti, in capite saltem*); 3) couteaux petits et très petits (*cultri parvi minimique*)... » (H. Rellini, 1917, 737, p. 31).

Les subdivisions établies dans les catégories technologiques et tenant compte tantôt des techniques de fabrication, tantôt de la position du tranchant, tantôt encore de la morphologie générale, semblent une caricature du système de subordination des caractères de la « classification naturelle ». Un essai d'adaptation du principe des « clés dichotomiques » a été tenté par G. Lobjois (1957, 535)... pour ouvrir aux enfants l'accès à un catalogue typologique. Le contenu peut en être résumé en un tableau (voir p. 34).

L. Balout évoque les différences qui séparent les classifications des sciences naturelles et la typologie préhistorique : « le paléontologue classe les êtres fossiles d'après leurs caractères anatomiques. L'anatomie comparée est à la base de ses méthodes de détermination. Certes, la morphologie comparée est aussi à la base des déterminations du préhistorien, mais cette analogie est toute apparente et superficielle. Le contraste des termes « Anatomie » et « Morphologie » le démontre assez bien. Si le préhistorien était chargé de classer les mollusques bivalves ou gastéropodes, nul doute qu'il n'attache une valeur déterminante à la morphologie externe des coquilles, à leur

ornementation. Il mélangerait à plaisir les espèces, faute de tenir compte de la structure anatomique de l'animal. C'est qu'il ne peut faire autrement, avec les pierres taillées, que de décrire et de classer des formes, sans connaître, le plus souvent, la signification, c'est-à-dire le rôle et le but de ces formes. Le paléontologue sait à quoi correspondent dans la vie les détails du labre, de la columelle; il reconnaît des types de « dentition », des dispositions différentes du manteau ou du syphon; le préhistorien s'interroge en vain sur la destination des burins; il fait du dos abattu un dénominateur commun d'objets certainement hétéroclites; il se demande si le microburin est un déchet ou un outil, ou les deux. On a dit de lui qu'il « collectionne des cailloux et leur donne même des noms », des noms qui, le plus souvent, préjugent une utilisation qu'en fait il ignore » (1955, 26, p. 143).

Cette comparaison avec la Paléontologie n'est sans doute pas fortuite et il est étrange de constater combien souvent l'évolution des types industriels a été rapprochée de celle des formes vivantes : — « ...dans cette classification en séries, nous ne pouvons toujours voir l'évolution progressive des types; il en est ainsi dans les sciences biologiques, où l'on a dû depuis longtemps abandonner l'idée d'une échelle végétale ou zoologique, en y substituant celle de branches généalogiques qui représentent le procédé évolutif. Parfois des formes différentes ont évolué parallèlement et sont arrivées à des formes identiques; parfois, au contraire, un même instrument, évoluant selon deux directions différentes, a donné des instruments différents entre eux » (H. Rellini, 1917, 737, p. 25):

— « Les progrès de la civilisation transforment incessamment les productions de l'activité humaine, mais, dans le do-

Tableau de classification des outils lithiques préhistoriques pour la recherche rapide de leur dénomination suivant le principe des « clés dichotomiques »,

d'après G. Lobjois.

<i>Perforé</i>	<i>casse-tête discoïde, anneau-disque, hache-marteau...</i>
<i>Boule</i>	<i>percuteur, pierre de jet, broyon</i>
<i>Poli</i>	<i>hache, forme de bottier</i>
<i>Taillé sur plusieurs faces :</i>	
1) <i>grès, ovalaire, aminci sur plusieurs bords, deux faces opposées à éclats larges</i>	<i>amande, limande, biface...</i>
2) <i>assez épais, très allongé, s'aminçissant vers une extrémité :</i>	
a) <i>large tranchant en deux plans</i>	<i>tranchet, hachereau</i>
b) <i>tranchant en forme de coin</i>	<i>pic uniface, pic-ciseau</i>
3) <i>contour polyédrique</i>	<i>nucleus, rabot, grattoir nucléiforme</i>
4) <i>mince, très plat, longues retouches</i>	<i>feuille de laurier, feuille de saule, pointe à cran</i>
5) <i>petit, pointu, taillé à petits éclats</i>	<i>feuille de gui, pointe de flèche</i>
<i>Plats sur une face, taillés sur l'autre :</i>	
1) <i>concavités ou rétrécissement de la base par retouches</i>	<i>racloir à encoche, lame étranglée, racloir pédonculé, pointe à soie, pointe à cran, pointe de flèche à pédoncule</i>
2) <i>les retouches produisent un objet pointu :</i>	
a) <i>s'aminçissant régulièrement en triangle</i>	<i>lame à bord abattu, pointe à face plane, poignard</i>
b) <i>s'aminçissant brusquement pour donner une pointe dégagée</i>	<i>perçoir, bec</i>
3) <i>un côté de l'outil a été retouché en arc de cercle :</i>	
a) <i>arc très ouvert</i>	<i>pointe moustérienne, racloir, limace</i>
b) <i>arc allant de la demi-circonférence à la circonférence</i>	<i>grattoir</i>
4) <i>taillant étroit en biseau</i>	<i>burin</i>
5) <i>l'outil répond à plusieurs cas</i>	<i>outil double</i>
6) <i>tous petits outils</i>	<i>microlithes, pointes de flèches</i>
7) <i>large tranchant formé par la rencontre de deux plans</i>	<i>tranchet</i>

maine de l'industriel comme dans le monde des êtres organisés, les types les plus récents reproduisent certains caractères de leurs ascendans directs. La filiation peut donc s'établir à l'aide de ressemblances. La transformation des produits de l'industrie s'accomplice normalement dans le sens d'un perfectionnement constant. L'évolution progressive de la civilisation compte des moments d'arrêt et de régression... La méthode typologique est donc tenue de faire la part des dégénérescences» (J. Déchelette, 1924, 304, p. 5).

— « Si l'on cherche la parenté réelle de la technologie, c'est vers la paléontologie, vers la biologie, au sens large, qu'il faut s'orienter. A tout instant il est sensible que les éléments techniques se succèdent et s'organisent à la manière d'organismes vivants et que la création humaine, par sa continuité, calque la création universelle » (A. Leroi-Gourhan, 1945, 523, p. 472).

J. O. Brew cite (1946, 158) un texte inédit de T.H. Morgan écrit aux Etats-Unis en 1925 : « il y a une évidente et frappante similarité entre l'évolution des inventions humaines et l'évolution des coquilles de mollusques et des os de mammifères. Cependant dans un cas comme dans l'autre l'ordre d'apparition de ces choses ne les explique pas ». Même lorsqu'elle n'est pas directement exprimée, l'idée d'une évolution de l'outillage comparable à celle des êtres vivants transparaît dans le vocabulaire employé : « généralement antérieurs aux formes lancéolées vraies et aux formes micquiennes, les ficrons en sont très probablement les ancêtres » (F. Bordès, 1961, 87, p. 58).

Il semble dès lors qu'un rapport s'établissoit entre le besoin des naturalistes de recouper la « classification » par la « distribution » des espèces (dans un ordre

cherchant à rendre compte de l'évolution) et celui, manifesté par certains préhistoriens, de ranger les catégories morphologiques par ensembles mettant en évidence la succession de formes, obtenues par des techniques différentes, mais semblant représenter une adaptation à une même fonction. Les archéologues ne pouvaient échapper à une telle tentation et, dès 1929, N.C. Nelson, dans un manuscrit inédit (cité par A. D. Krieger, 1944, 472) s'exprimait en ces termes : « les naturalistes, depuis Linné, appellent leur système de groupement « classification naturelle ». En zoologie cela semble ne rien signifier de plus ou de moins qu'un groupement exprimant les relations de filiation. En archéologie, il signifierait groupement par caractères primaires, secondaires ou tertiaires de telle manière que lorsque le travail serait terminé, la totalité puisse être assemblée dans la forme d'une sorte d'arbre généalogique, dans lequel celles des formes ne montrant que les caractères de base ou primaires apparaîtraient près de la base ou souche, tandis que les formes montrant diverses modifications secondaires et spécialisations se trouveraient près du sommet ou sur les branches, à quelque distance du tronc. L'avantage évident d'un tel système est qu'il est cohérent et qu'une fois saisi il est facile à se remémorer ». De tels projets ont été violemment repoussés. C'est ainsi que J. O. Brew, faisant état des doutes émis par les biologistes quant à la réalité de la mise en évidence, par leurs systèmes taxonomiques, de relations phylogénétiques, écrit : « il est impossible à de tels systèmes de montrer des relations phylogénétiques entre des objets inanimés puisque : a) ils ne les montrent pas entre des êtres vivants et b) parce que les relations phylogénétiques n'existent pas entre les objets inanimés. » (1946, 158, p. 53).

S'il est évident que les objets préhistoriques ne peuvent devoir leurs caractères à une transmission par voie génétique, il apparaît indiscutable que les produits de l'activité humaine subissent à travers le temps des modifications morphologiques qui ne dépendent pas que des nécessités fonctionnelles. Il n'est pas prouvé que, si les préhistoriens parvenaient à établir une systématique générale des instruments de pierre taillée, admettant toutes les formes reconnues, tenant compte des réalités chronologiques et géographiques, fondée à la fois sur les possibilités fonctionnelles, les caractères morphologiques et les procédés de fabrication mis en œuvre, ils n'y trouveraient pas un reflet d'une réalité historique. Un

tel tableau, convenablement distribué, ne s'écarterait guère, dans son principe, de ceux qu'ont réalisés les naturalistes pour exprimer le double aspect, évolutif et organisé, de l'ensemble des formes vivantes, passées ou présentes. Lorsque A. Leroi-Gourhan constate que chopper, biface, racloir et pointe constituent « *une seule famille morphologique caractérisée par une forme générale ovale, aux bords le plus souvent dissymétriques dans leur contour ou par la nature de leur retouche* » (1964, 527, p. 23), il paraît saisir un caractère, lié aux nécessités fonctionnelles, unissant entre eux des objets que séparent des facteurs chronologiques et techniques.

FORMATION DU VOCABULAIRE

Les mots disponibles à l'origine des recherches préhistoriques pour désigner et décrire les objets de pierre taillée constituaient un stock très limité : quelques termes utilisés par les géologues pour désigner les phénomènes de fracture des roches clastiques, le vocabulaire très pauvre des tailleurs de pierres à feu, les

expressions appliquées par les « *antiquaires* » aux rares objets lithiques alors reconnus. De Mercati (1585) à Stobée (1752) le nombre des objets dont les types sont individualisés reste limité à sept. Les premiers écrits de Boucher de Perthes élargissent rapidement le vocabulaire.

Mercati 1585	Jussieu 1723	Mahudel 1740	Stobée 1752	Boucher de Perthes, 1847
Ceraunia cuneata	Coin Hache	Coin Hache	Cunei Secures	Coin Hache celtique H. diluvienne
Ceraunia vulgaris	Armature de flèche	Pointe de flèche		Pierre de flèche
Sicilex		Pointe de dard Marteau Couteau Ciseau	Sicilices Mallei Cultri	Fer de lance Couteau Ciseau Scie Rabot Vrille Cheville Chasse-clou

L'élaboration des termes nouveaux entraîna les préhistoriens sur les voies habituelles qu'emprunte une langue dans son développement : transfert, dérivation ou composition, emprunt, création de termes conventionnels.

Les transferts devaient assurer la plus large part du vocabulaire spécialisé. La similarité d'usage avec des instruments modernes fut en effet présumée dès le début des recherches et l'outillage, l'armement et l'équipement domestique mo-

dernes fournirent beaucoup des mots employés pour désigner les ustensiles de pierre. De 1847 à 1865, Boucher de Perthes a introduit de la sorte une importante partie des appellations fonctionnelles qui sont encore en usage aujourd'hui. *Hache, hache - marteau, hache - amande, hache - pioche, coin à fendre, couteau, couteau à dos, couteau à double tranchant, couteau triangulaire, pierre de fronde, disque, pointe triangulaire, fer de lance, flèche triangulaire, boule, ciseau, scie, perçoir, poinçon, cheville, gouge, biseau, tarière, vrille, rabot, marteau, masse d'arme, casse-tête, pioche, racloir, harpon, grattoir, bec d'âne.*

L'assimilation des formes des objets de pierre taillée à celles des éléments de l'outillage moderne a conduit rapidement à l'adoption de termes propres aux professions les plus variées :

Aiguille	Foret	Mèche
Alésoir	Gouge	Percerette
Bigorne	Grattoir	Perçoir
Biseau	Plane	Pic
Broyeur	Hache	Pilon
Burin	Hachette	Poids de filet
Canif	Hachoir	Poinçon
Ciseau	Herminette	Pointe à tracer
Coin	Houe	Rabot
Couteau	Lancette	Raclette
Coutelas	Lime	Racloir
Ebauchoir	Lissoir	Rugine
Ecorchoir	Losse	Scie
Ecorçoir	Marteau	Taraud
Enclume	Masse	Tarière...

Le vocabulaire de l'armement n'a fourni qu'une contribution modeste et l'on trouve un petit nombre de mots s'y rapportant :

Armature
Casse-tête
Dague
Fer de lance

Flèche
Fléchette
Hallebarde
Harpon
Masse d'arme
Pierre de fronde
Pierre de jet
Poignard
Pointe de lance, de dard, de javelot, de flèche...

Malgré l'importance des comparaisons proposées entre les habitudes des préhistoriens actuels et les comportements prêtés aux populations préhistoriques, les termes empruntés aux désignations de l'équipement des groupes utilisant encore des techniques élémentaires sont rares. Le *harpon*, le *racloir* et l'*oulouk*, pour les eskimos, les *bolas*, pour les chasseurs américains semblent les rares noms provenant des descriptions ethnographiques que l'on ait attribués à des outils de pierre taillée.

Au même mécanisme de transfert, le vocabulaire technologique des préhistoriens doit l'emploi d'un grand nombre de métaphores. A la flore ont été empruntées des comparaisons comme :

Amande
Epine
Feuille (de chêne, de gui, de laurier, de saule...)
Grattoir en écaille de pin
Grattoir en foliole de marronier
Quartier d'orange.

A la faune, on peut rapporter des termes comme :

Bec (bec d'aigle, bec de perroquet, grattoir bec de canne, en bec de canard)
Dos d'âne (grattoir en...)
Dos de chat (couteau en...)
Langue de chat
Limace
Limande

Museau (grattoir-museau)
 Serpent (couteau en...)
 Queue de poisson (couteau en...)
 Tête de brochet
 Tortue (nucleus...)

Sans présumer de leur usage réel, des objets familiers ont donné leur nom à des formes particulières :

Barrette
 Barre de chocolat
 Cheville
 Epingle à cheveux

Fer à repasser
 Grattoir-castagnette
 Grattoir en éventail
 Livre de beurre
 Navette
 Pointe en tranche de brie
 Pointe de flèche Tour Eiffel.

Pour élargir leur vocabulaire, les préhistoriens ont largement employé les dérivés et en ont forgé de nouveaux. On peut relever parmi les mots formés par suffixation :

	...oir	...eur	...ette	
Couteau	Alésoir Assommoir	Broyeur Compresseur Coupeur Cureur	Couperet Coutelet	Coutelas
	Coupoir Creusoir			
	Ebauchoir Echarnoir Ecorçoir Entailloir			
	Grattoir Hachoir Perçoir	Perceur Percuteur	Fléchette Hachette Percerette	
Flèche	Racloir Retouchoir		Raclette	Hachereau
	Tranchoir		Serpette Tranchet	
Hache				
Serpe				

Par dérivation encore ont été forgés des néologismes tels :

Amygdaline
 Amygdalithe
 Eolithe
 Macrolithe
 Microlithe

Moustériolithe
 Pélécydie

Des noms ont été composés avec les préfixes « micro » (microburin, microgravette, micronucleus), « proto » (proto-coup de poing, proto-hachereau, grattoir proto-caréné, proto-grattoir à museau,

proto - segment, éclat proto - levallois), «pseudo» (pointe pseudo-levallois, pointe pseudo-moustérienne, pointe pseudo-saharienne, pseudo-ciseau, pseudo-feuille de laurier, pseudo-microburin, pseudo-pointe à cran, pseudo-quartier d'orange, pseudo-raclette, pseudo-Vielle, pseudo-triangle scalène, éclat pseudo-clactonien).

L'accroissement des types isolés réclamant de nouveaux noms provoqua bien-tôt la création de termes composés de manière entièrement conventionnelle.

E. Desor avait préconisé l'emploi de patronymes pour qualifier les diverses variétés des outils de bronze : « *en présence de cette variété de formes, toutes bien caractérisées, d'un même outil, il y aurait peut-être lieu de faire ici l'application de la méthode utilisée en minéralogie, et de désigner chacun des types de haches sous un nom propre. Si notre opinion était appuyée, nous proposerions les noms suivants : Hache Keller..., Hache Schwab..., Hache Morlot..., etc. on pourrait appliquer la même méthode aux différents types d'épingles, de vases, d'épéées... »* (E. Desor, 1865, 325, p. 41, note 1). E. Desor renouvela sa proposition dans les « *Matériaux* » la même année (p. 527); Keller, Morlot et G. de Mortillet lui répondirent dans la même revue par une proposition de nomenclature utilisant des noms de localité pour former les dénominations de « *genre* » (1866, p. 299). L'usage des patronymes pour former les noms des objets de pierre taillée est demeuré très limité; on peut tout juste citer :

Pointe de Vielle

Microburin Krukowski

Burin de Siret

auxquels il convient d'ajouter quelques termes fixés par l'habitude :

Fléchette Lacorre

Scalène de Peyrony

Raclette du Dr Cheynier.

E. Barrière note au sujet de la pointe de Vielle : « *cette dernière désignation est à proscrire afin d'éviter les abus et parce que c'est l'usage en préhistoire d'utiliser les noms de lieu et non d'inventeurs; cependant je conserverai ceux déjà employés pour ne pas créer de confusion* » (1956, 40, p. 63).

Les toponymes ont, par contre, été largement utilisés pour former des noms d'objets. Plus de 150 noms de sites figurent dans la deuxième partie (pointe d'Ahrensbourg, couteau de l'abri Audi, lamelle de Bos-del-Ser, grattoir de l'abri Caminade, perçoir double type de Chaleux, hache d'Olendon, outil type de Commercy, feuille de Montaut, canif de Villepin...) associés à des mots d'origine fonctionnelle ou morphologique. Quelques adjectifs géographiques ont aussi été utilisés pour former des noms d'objets (pointe azilienne périgourdine ou pyrénéenne, pointe marocaine).

Une autre source de mots utilisés pour composer des dénominations typologiques est constituée par les mots créés pour désigner les divers horizons culturels (pic asturien, pointe atérienne, lame aurignaciennes, grattoir romanellien, pointe solutréenne).

A ces noms il convient d'ajouter ceux formés avec les préfixes « para », «proto» ou «pseudo» et même «hemi», tous cherchant à exprimer une ressemblance avec l'objet caractéristique de la culture citée mais rencontrée dans un horizon différent : feuille parasolutréenne, feuille plane protosolutréenne, pointe hemisolutréenne, pointe pseudo-moustérienne, éclat pseudo-clactonien.

Les dénominations formées avec le nom d'un site éponyme ou par adjonction d'un adjectif supposant l'appartenance à un faciès culturel ont donné lieu à de sérieuses critiques. L'emploi de ces termes est souvent abusivement étendu.

Ainsi D. Peyrony remarque « qu'une confusion se produit en employant le mot « gravette » pour désigner des lames et lamelles à bord abattu, non seulement dans le Périgordien, mais aussi dans le Solutréen supérieur, le Magdalénien et même l'Azilien », il ajoute : « pour se comprendre, il me paraît indispensable d'adopter le terme général « bord abattu » suivi du mot « type » — exemple : type Vachons, type Font-Yves, etc. » (B.S.P.F., 1948, note p. 275). L. Balout s'insurge, lui aussi, contre l'extension du sens de certains termes et comprend même dans ceux-ci des noms d'origine métaphorique (bec de perroquet) : « en Afrique du Nord, où l'on a trop voulu dépayser des expressions faites et valables pour l'Europe occidentale, on souhaite... faire disparaître des termes utilisés à tort, soit parce qu'il n'y avait pas identité avec l'Europe, soit parce qu'on pouvait hésiter sur leur signification typologique ou chronologique. « Bec de perroquet », « burin de Noailles », « pointe de Chatelperron », « Gravette » sont des exemples du premier cas; « éclat clactonien » ou « levalloisien », qui appartiennent au second, ont été condamnés au Congrès de Nairobi (1947)... ». L'auteur note : « ...« Bec de perroquet » s'applique uniquement à un burin magdalénien, civilisation inconnue en Afrique; cependant Debruge l'a employé; les termes « burin de Noailles », « pointe de Chatelperron », « Gravette », « burin busqué » ont été entendus au hasard des congrès. Dans bien des cas, l'auteur maghrébin de ces assimilations abusives ne connaîtait les types européens que par les figures des manuels, et se fondait ainsi sur la simple analogie des silhouettes » (1955, 26, p. 143).

A. Leroi-Gourhan signale à son tour les risques qu'entraîne l'emploi de noms composés de la sorte : « la tradition éta-

blie d'accorder le nom d'un gisement à celui d'un objet, comme « feuille de Solutré », conduit à augmenter la confusion lorsque, sur des affinités de forme, on nomme « feuille solutréenne » un objet américain, séparé de l'original par 10 000 km et dix millénaires » (1964, 527, p. 4). Il n'en reste pas moins qu'employés à bon escient, c'est-à-dire au degré de particularisation où le type initial a été défini et pourvu que cette définition soit claire et détaillée, les noms ainsi formés permettent de préciser, au delà des caractères morphologiques généraux, une certaine singularité stylistique difficilement exprimable en peu de mots.

Le langage codé

L'économie des mots fut toujours l'une des préoccupations des préhistoriens typologistes. Pour énoncer d'une manière brève la totalité des caractères intéressant un objet, divers auteurs ont imaginé la mise en pratique d'un code. L'un des essais les plus élaborés est dû à H. Hubert qui en préconisa l'emploi pour décrire les objets néolithiques polis (1925, 444, p. 265) : « pour simplifier dans l'avenir les descriptions et éviter les redites, chacun des caractères susceptibles d'être traduit par une mesure sera défini par une lettre majuscule (symbole) et chacune des valeurs de ce caractère sera donnée par une ou plusieurs lettres minuscules ou par des chiffres ». H. Hubert énumère alors les différents points de la description codée : G. longueur de la pièce, I. indices longueur/largeur et largeur/épaisseur, H. position en hauteur de la plus grande largeur, T. nature du tranchant, R. raccord du tranchant aux côtés, B. biseaux, O. talons, C. côtés, S. section, P. polissage, A. altération, nature de la

roche, usage probable de la pièce. Il donne alors un exemple d'une pièce :

G 121; I 23,5; H 2; Tpa; Ra; Rbca; BI bca; Of 3; Cd; Se; Pmt; As; diabase; marteau.

F. Bordes a préconisé l'usage d'un procédé voisin pour exprimer la forme des « racloirs déjetés » : *« les caractères de l'angle au sommet et des bords pourront être indiqués. Une possible méthode de notation serait la suivante :*

un angle au sommet droit serait noté : D
un angle au sommet aigu serait noté : A
un angle au sommet obtus serait noté : O
les côtés rectilignes seraient notés : a
les côtés convexes seraient notés : b
les côtés concaves seraient notés : c

le caractère de l'angle sera indiqué entre ceux des côtés qui l'encadrent, et toujours de gauche à droite » (1961, 87, p. 27). Ce qui correspond, par exemple, à exprimer la forme d'un racloir, orienté plan de frappe en bas, présentant de gauche à droite un côté convexe, un angle obtus, un bord rectiligne, un angle aigu, un côté rectiligne, par la formule : « bOaAa ».

G. Laplace généralise, sous le nom de « typologie analytique », l'emploi de cette méthode : *« l'analyse des formes simples, multiples et composites, au niveau des types primaires, s'effectue à l'aide des symboles élémentaires de la liste typologique et de symboles graphiques fondamentaux. Si la combinaison de ces symboles élémentaires permet de distinguer déjà de nombreux types secondaires, une plus grande précision peut cependant être atteinte dans l'expression de la complexité d'une forme par l'utilisation de symboles et d'abréviations complémentaires fixés par l'expérience selon les détails morpho-techniques observés et retenus »* (1964, 497, p. 70). La base du dispositif de codage est constituée par les symboles affectés aux divers « groupes typo-

logiques », B-burins, G-grattoirs, T-troncatures, Bc-becs... etc. A l'intérieur de chacun de ces groupes sont distingués des « types primaires », B1-burin simple à un pan, B2-burin simple à deux pans droit, B3-burin simple à deux pans déjeté, etc. Des symboles graphiques complémentaires et des abréviations expriment le façonnage sur lame, le microlithisme, les associations sur une même pièce, la technique de retouche, etc... Ces divers éléments entrent dans la composition de formules du type des suivantes choisies parmi les nombreux exemples fournis par l'auteur :

burin simple à deux pans droits sur lame = B 2

lame à cran proximal à sommet façonné par une retouche simple, profonde, continue, directe, partielle, bilatérale, en forme de pointe droite sur éclat = LD 3 prox./s. P 2 bil. part.

Ces diverses tentatives répondent à un besoin qui s'affirme depuis quelques années contre l'imprécision du vocabulaire traditionnel. J. de Heinzelin exprime cette démarche en ces termes : *« à vrai dire, la définition de chacun de ces mots, les discriminations des types voisins devraient pouvoir s'appuyer sur des mesures, des proportions, des indices dont les valeurs aient une signification statistique. La typologie classique n'en a pratiquement jamais fait usage et nous nous limiterons comme elle à des définitions verbales et comparatives. On n'oubliera pas toutefois que des travaux sont en cours qui sont destinés à fournir des bases numériques aux diagnoses typologiques »* (1962, 438, p. 4).

Toutefois, les indications codées ne peuvent être substituées au vocabulaire et pour F. Bordes *« les recherches... doivent être orientées vers une meilleure connaissance des types et sous-types, plutôt que vers des changements de noms ou*